



REPUBLIQUE DE GUINEE



Ministère de l'Agriculture - Direction Nationale du Génie Rural

L3

## Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée

*Rapport de capitalisation – Tome 1*

*Atelier de restitution de l'évaluation et orientations pour la préfaisabilité*

*12 & 13 juillet 2016*

François DOLIGEZ  
Younoussa BALDE  
(Coordinateurs)

Juillet 2016

iram



## Composition de l'équipe IRAM-BRLi

Coordination : ..... Younoussa Baldé & François Doligez  
Volets Aménagements : ..... Soriba Sylla & Eric Verlinden  
Volet Gestion, entretien et maintenance des périmètres : ..... Romain Vidal  
Volet Recherche-Développement ; ..... Younoussa Baldé & Christophe Rigourd  
Volet Environnement : ..... Grégoire Lejonc, Camara Selly, Loïc Trebaol  
Volet Social : ..... Agnès Lambert & Lansana Sylla  
Volet Filière riz : ..... Abdoulaye Bella Diallo, Agnès Lejosne, Laurent Liagre  
Volets Saliculture et Gestion de l'eau à la parcelle : ..... Alain Héral  
Volet Pisciculture : ..... Ibrahima Koivogui & Delphine Lethimonier  
Volet Financement ; ..... Tirmidiou Diallo & Gilles Goldstein  
Volet Foncier : ..... Ibrahima Diawara & Peter Hochet

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France  
Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31  
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis • Bâtiment 3  
34980 Montferrier sur Lez • France  
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

• **BRL ingénierie**

1105, avenue Pierre Mendès France BP 94001 30001 Nîmes Cedex 5  
France  
Tél. : 33 (0)4 66 87 50 85 • Fax : 33 (0)4 66 87 51 09  
brlingenierie@brl.fr

# Sommaire

SOMMAIRE	3
LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
1. LE CONTEXTE DE L'ATELIER	6
<b>1.1. Un point d'étape dans le cadre d'une étude sur la riziculture de mangrove</b>	<b>6</b>
1.1.1. Le contexte de l'étude	6
2. ORGANISATION ET DEROULEMENT	10
<b>2.1. L'organisation de l'Atelier</b>	<b>10</b>
<b>2.2. Déroulement de l'Atelier</b>	<b>12</b>
3. DISCUSSIONS ET DEBATS DE LA PREMIERE JOURNEE DEDIEE A L'EVALUATION DES PROJETS	13
<b>3.1. Les aménagements</b>	<b>13</b>
3.1.1. Les problèmes de réalisation et de conception	13
3.1.2. Le « divorce » des approches en matière d'aménagement	13
3.1.3. Sur la problématique de maintenance	13
3.1.4. Le point sur les vannes	14
3.1.5. L'estimation des rendements	14
<b>3.2. La gestion, l'entretien et la maintenance des périmètres</b>	<b>14</b>
3.2.1. Le rôle des AUP	14
3.2.2. Le rôle de la FOPBG	15
3.2.3. Les accords de partage	15
3.2.4. Autres problèmes rencontrés	16
3.2.5. Quel cadre d'ensemble pour l'entretien et la maintenance	17
<b>3.3. Les volets transversaux : accompagnement des producteurs et mise en valeur, recherche et développement, aval de la filière</b>	<b>18</b>
3.3.1. Le rôle des organisations professionnelles agricoles	18
3.3.2. Les contributions en lien avec la recherche	19
3.3.3. Les débats autour de l'aval et de la commercialisation	20
<b>3.4. Synthèse et conclusions de la journée dédiée à l'évaluation</b>	<b>20</b>
3.4.1. Synthèse des présentations sur l'évaluation	20
3.4.2. Eléments de conclusion par le Secrétaire général	24
4. DISCUSSION ET DEBATS DE LA DEUXIEME JOURNEE CONSACREE AUX ORIENTATIONS DE LA PREFAISABILITE	25
<b>4.1. Rappel des échanges de la veille</b>	<b>25</b>
4.1.1. Les questions en attente de réponse	25
4.1.2. Tour de table sur les présentations de la veille	26
<b>4.2. Les orientations pour la préfaisabilité</b>	<b>27</b>
4.2.1. Logique d'intervention	27
4.2.2. Orientations sur les aménagements	27
4.2.3. Orientations en termes de gestion, entretien et maintenance des périmètres	28
4.2.4. Orientations en termes de fertilité et d'environnement	28

4.2.5. Orientations en matière de recherche-développement et d'appui-conseil aux producteurs	29
4.2.6. Orientations sur la commercialisation et l'aval de la filière	29
4.2.7. Orientations en matière de financement	30
4.2.8. Orientations sur le montage institutionnel	31
<b>4.3. Synthèse et conclusions de la journée dédiée à la préfaisabilité</b>	<b>32</b>
4.3.1. Les points forts retenus par thème	32
4.3.2. Les suites de l'Atelier	32
4.3.3. Séance de Clôture en présence de Mme La Ministre et du Secrétaire Général	32
5. LISTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	34
<hr/>	
<b>5.1. Programme de l'Atelier</b>	<b>34</b>
<b>5.2. Discours inaugural de Mme La Ministre</b>	<b>34</b>
<b>5.3. Exposés de l'Atelier</b>	<b>34</b>
<b>5.4. Liste des participants</b>	<b>34</b>

## Liste des illustrations

FIGURE 1 : ORGANISATION DE L'ETUDE .....	9
FIGURE 2 : AFFICHE DE L'ATELIER .....	10
FIGURE 3 : DISCOURS INAUGURAL DE MME LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE .....	11
FIGURE 4 : PLENIERE DE L'ATELIER .....	12

## Liste des sigles et acronymes

ACE	Appui-Conseil extérieur
ADAM	Association pour le développement agricole de la mangrove
AFD	Agence française de développement
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
AUP	Association d'usagers des périmètres
BSD	Bureau des stratégies de développement
DNGR	Direction nationale du Génie rural
DYNAFIV	Projet d'appui à la Dynamisation des Filières Vivrières
FOPBG	Fédération des organisations paysannes de Basse Guinée
GEM	Gestion, entretien, maintenance
GEP	Gestion de l'eau à la parcelle
HIMO	Haute intensité de main d'oeuvre
IDH	Indicateur de développement humain
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
MGE	Maison guinéenne de l'entreprise
ONRG	Observatoire nationale des régions de Guinée
PAAV	Programme d'appui à l'agriculture vivrière
PAPR	Plan d'aménagement des plaines rizicoles
PASAL	Projet d'appui à la sécurité alimentaire
PDRIGM	Projet de développement rural intégré de Guinée maritime
PDRK	Projet de développement rural de Kapatchez
PNAFAA	Projet national d'appui aux filières agricoles
RizBG	Projet riz Basse Guinée
SABG	Projet sécurité alimentaire en Basse Guinée
SIPAG	Système d'information sur les prix agricoles de Guinée

# 1. Le contexte de l'Atelier

## 1.1. Un point d'étape dans le cadre d'une étude sur la riziculture de mangrove

### 1.1.1. Le contexte de l'étude<sup>1</sup>

---

Avec une consommation estimée entre 100 et 130 kg/hbt, le riz représente 40 % des besoins énergétiques des populations et constitue le socle du système alimentaire en Guinée. Il constitue également le premier poste de dépense des ménages avec 20 % des revenus et les fluctuations des prix sur les marchés d'approvisionnement impactent directement la vulnérabilité des populations guinéennes<sup>2</sup>.

Malgré les projections de « grenier à riz » depuis la période coloniale et la première République<sup>3</sup>, le pays est devenu importateur net et cette dépendance aux importations perdure pour la couverture alimentaire du pays, voire ce serait détérioré depuis les années 2000 avec des importations qui dépasseraient les 300.000 tonnes/an<sup>4</sup>.

La riziculture constitue pourtant la principale activité agricole du pays. Pratiquée par 80 % des exploitations agricoles elle occuperait plus de 40 % des surfaces cultivées ; ce qui en fait un enjeu national de développement agricole.

Parmi les différents systèmes de production rizicole existants en Guinée, le riz de mangrove (« Bora Maalé ») représenterait environ 100.000 tonnes, soit 16 % de la production nationale. Il occuperait 18 % des surfaces rizicoles, soit environ 70.000 ha des 350.000 ha de mangroves. En Basse Guinée Nord, le PAPR a identifié depuis 2001 19.000 Ha d'aménagement potentiel dont 25 % à peine ont été réalisés.

---

<sup>1</sup> Cette partie reprend en partie les termes de référence de l'étude.

<sup>2</sup> En cas de hausse des prix du riz importés sur le marché international par exemple.

<sup>3</sup> Voir Olivier Rüe (1998).

<sup>4</sup> Mamadou Billo Bary, 2012 : *La riziculture de mangrove guinéenne biologique de par sa nature*, Montpellier, 20 p.

L'Agence française de développement accompagne le Gouvernement guinéen dans le domaine des aménagements et a été, depuis quelques années, rejoint par l'UE<sup>5</sup> pour un accompagnement global aux acteurs de la filière riz de mangrove.

Depuis 1988, l'AFD aura investi près de 30 M€ pour l'aménagement de 10.000 ha, la structuration de la filière et le renforcement de capacités des acteurs. Parmi les projets concernés, se sont succédés : le Projet d'appui aux actions villageoises (PAAV, 1988), le Projet de développement rural du Kapatchez (PDRK, 1992) et le projet de développement de la riziculture irriguée en Guinée maritime (PDRIGM, achevé en 2003). Différents programmes transversaux (PASAL, DYNAFIV) se sont également focalisés sur la filière riz. Enfin, de 2007 à 2015-16, ont été mis en œuvre les projets RizBG pour un montant de 14 M€. Ces interventions s'inscrivent en complémentarité avec trois autres projets majeurs de la Guinée maritime : SABG, PRODUMA et ACORH.

Au total, onze acteurs ont été accompagnés (DNGR, BERCA-Baara ; FOP-BG, ADAM ; UniverSel ; MGE ; BSD ; IRAG ; ONRG ; SIPAG ; ANPROCA) pour des actions mises en œuvre sur trois Préfectures : Boké, Boffa et Dubréka.

Une assistance technique a été apportée de 2007 à 2013 par un bureau d'études international, SOFRECO ; le GRET et d'autres intervenants (CIRAD ; AfricaRice ; UniverSel ; Guinée 44) ayant apporté un appui sur certaines composantes à renforcer.

## 1.2. Le déroulement de l'étude

L'étude a pour objectif de prolonger les travaux de capitalisation initialement engagés afin de concevoir une future intervention dans le secteur. Les résultats attendus sont au nombre de quatre, rassemblés en trois points :

- L'évaluation et la capitalisation des projets d'appui au développement de la filière « riz de mangrove » financés par l'AFD (PDRI-GM ; RizBG et RizBG-2) ;
- L'élaboration d'une stratégie et d'une méthodologie d'intervention prenant en compte les différentes leçons apprises ; y compris des facteurs limitant de la filière riz en Basse guinée et des contraintes rencontrées par les femmes ;
- L'étude de faisabilité d'un futur projet.

L'évaluation, principalement centrée sur les projets RizBG s'attache à l'analyse des impacts en matière de développement durable par l'évaluation des activités mises en œuvre en matière d'aménagements, à la fois d'endiguement collectif et de gestion de l'eau à la parcelle ; de méthodologie « participative » dans la mise en œuvre des aménagements ; de mise en valeur des périmètres aménagés et de conseil aux exploitations agricoles ; d'entretien, de gestion et de maintenance des périmètres ; d'observatoire sur la filière riz et les statistiques de marché

---

<sup>5</sup> Au travers du financement du SABG.

en Basse Guinée ; d'appuis aux acteurs de l'aval de la filière et de structuration d'une interprofession ; de recherche agronomique ; de suivi-évaluation des impacts du projet. L'évaluation vise également à établir un « bilan de compétences » à partir de l'analyse des capacités des acteurs impliqués ainsi que le dispositif organisationnel, les procédures et la méthode d'intervention du projet.

La capitalisation élargie l'analyse à la question des mangroves et des initiatives de protection s'y intéressant. En effet, occupant une superficie d'environ 350.000 ha, les mangroves guinéennes remplissent un ensemble de fonction dans l'écosystème estuarien de la Guinée maritime et recèlent, pour les populations, de nombreuses fonctions économiques au-delà de la riziculture : saliculture, pêche, bois de feu, etc. Face aux pressions anthropiques, la durabilité des modes de gestion actuels des ressources de cet écosystème fragile est désormais posée. Il s'agit donc de faire un bilan des différentes interventions dans le domaine de façon à identifier les suites à donner en matière de préservation et de gestion durable de cet écosystème fragile.

Ce dernier aspect est complété par une revue des documents stratégiques relatifs aux aménagements en zone de mangroves ainsi que par différents volets transversaux dont l'analyse économique de la filière riz de mangrove afin de mieux cerner sa compétitivité et les contraintes socio-économiques rencontrés par les agents de la filière dont l'accès au financement.

L'ensemble des éléments ainsi rassemblés et l'appui à la concertation entre les acteurs (Atelier sur la pré-faisabilité) doit permettre de déboucher sur une stratégie actualisée ainsi que sur des orientations en matière de méthodologie d'intervention. L'ensemble s'inscrit en cohérence avec les objectifs du PNIASA. L'approche proposée doit intégrer une stratégie en matière d'aménagement axée sur une typologie actualisée des plaines et combinant endiguement collectif et gestion de l'eau à la parcelle ; elle s'attache à préciser les actions d'accompagnement auprès des acteurs ; de transfert et de suivi en matière d'entretien et de maintenance et sera soumise à discussion lors d'un atelier avec le Ministère de l'agriculture, la société civile et l'AFD.

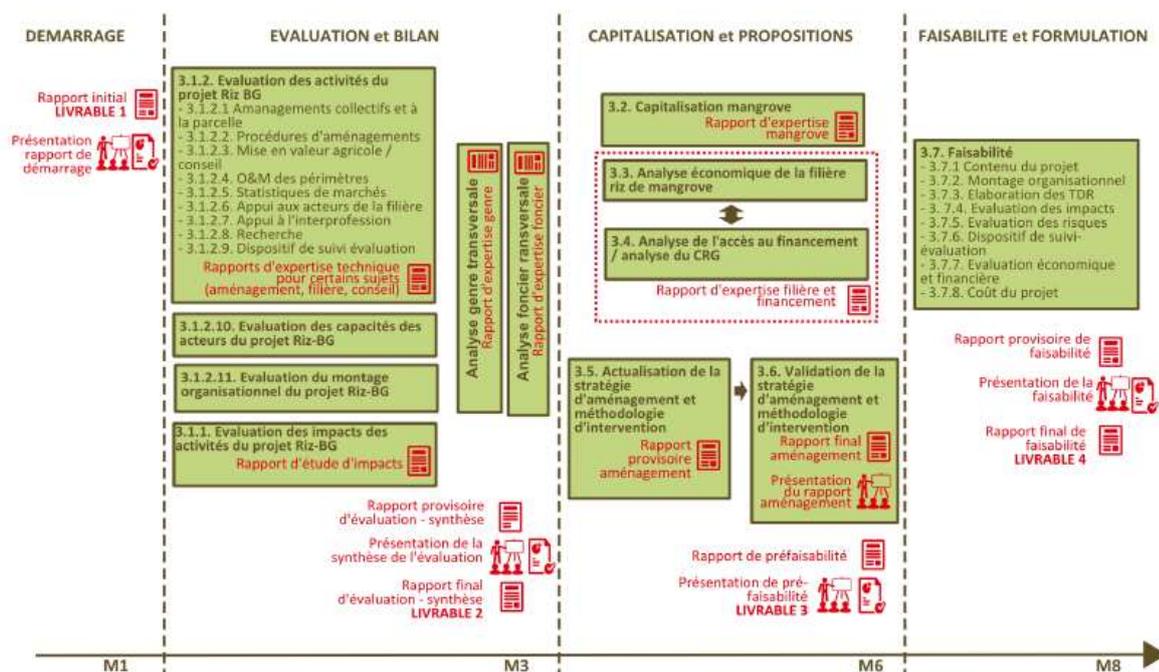
Enfin, l'étude de faisabilité d'un futur projet doit permettre au Ministère de soumettre à l'AFD un projet pour instruction avant la fin 2016. Elle détermine les composantes du projet ; les impacts attendus en matière de développement durable ; le cadre logique détaillé de l'intervention ; les intervenants et les modes opératoires ; le plan de financement et le dispositif de suivi des réalisations.

Centré sur les besoins d'appui de la riziculture de mangrove, le projet doit s'inscrire dans le PNIASA, en synergie avec les autres projets et bailleurs intervenant en Basse Guinée, tout en améliorant globalement la contribution aux objectifs de développement durable. Parmi les activités à documenter, les termes de référence font mention des aménagements ; de l'accompagnement des producteurs ; de la formation-conseil ; l'appui à la GEM et à la

structuration de la filière ; l'accès au financement (dont le warrantage) ; la recherche et les fonds d'études ; l'élargissement à d'autres activités (rizi-pisciculture ; saliculture solaire ; approvisionnement -tuyaux, intrants- ; désenclavement et chemin d'exploitation. L'étude intègre une évaluation des impacts, des coûts et des risques. Elle doit être complétée par l'élaboration de termes de référence pour l'actualisation du PAPR et son extension à la zone littorale au Sud de Conakry.

Le schéma ci-après récapitule le déroulement proposé de l'étude dans la proposition technique établie par IRAM-BRLi.

**Figure 1 : Organisation de l'étude**



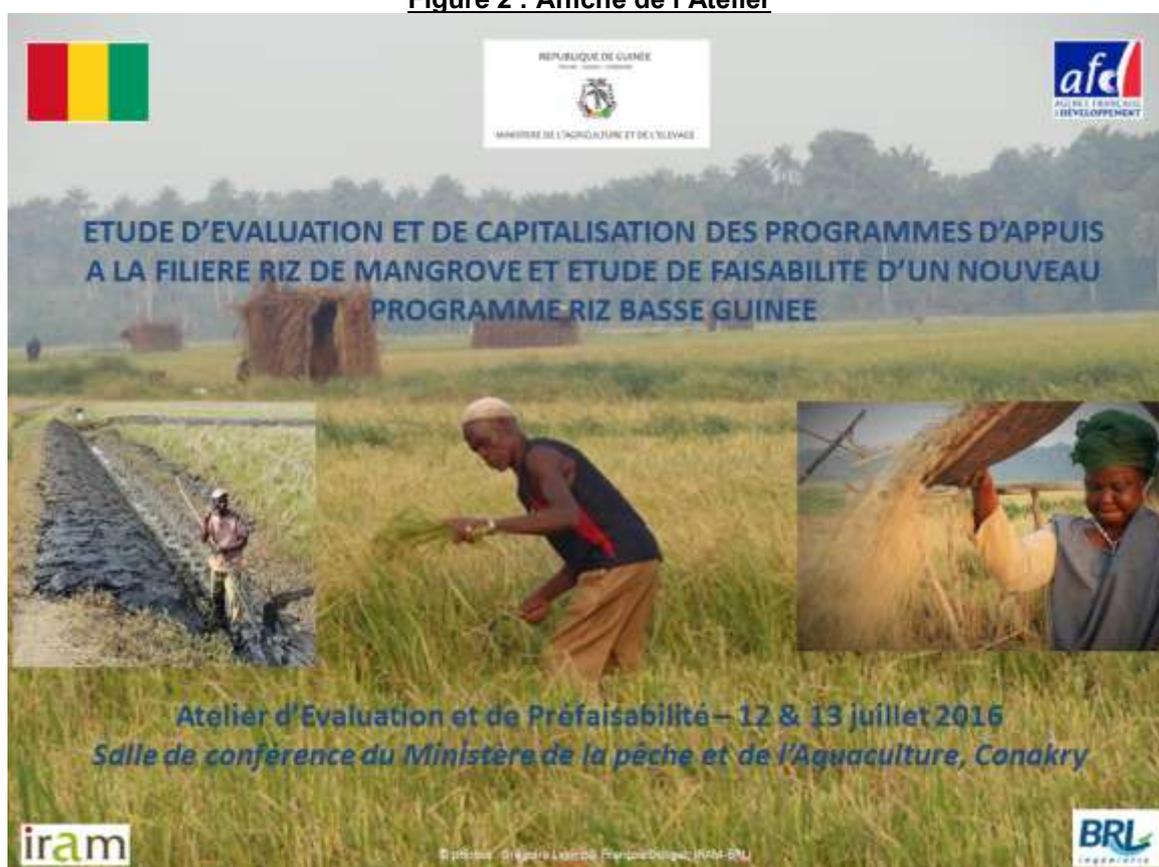
Divisée en quatre étapes (démarrage, évaluation, capitalisation et faisabilité), l'étude repose sur un ensemble d'expertise permettant d'établir des rapports techniques (aménagement et gestion sociale de l'eau, filière, conseil, financement, environnement en zone de mangrove, étude d'impact, auxquels s'ajoutent des travaux transversaux sur genre et foncier en particulier). L'étude mobilise 19 experts nationaux et internationaux sur une durée totale de 30 h/m répartie tout au long de l'étude.

## 2. Organisation et déroulement

### 2.1. L'organisation de l'Atelier

L'atelier avait, dans ce cadre, pour objectif de restituer les principaux points de l'évaluation en cours et de discuter les orientations dans le cadre de la préfaisabilité.

**Figure 2 : Affiche de l'Atelier**



Organisé par la DNGR les 12 et 13 juillet 2016 et placé sous la présidence<sup>6</sup> de son Excellence Madame La Ministre de l'Agriculture et Monsieur le Secrétaire Général, il a réuni 59 participants<sup>7</sup> associant les acteurs du développement de la zone de mangrove ; les Ministères partenaires, l'équipe de consultants et l'Agence française de développement.



**Figure 3 : Discours inaugural de Mme La Ministre de l'Agriculture**

---

<sup>6</sup> Voir discours inaugural dans les documents complémentaires.

<sup>7</sup> Liste en document complémentaire.

## 2.2. Déroulement de l'Atelier

Modéré par le Docteur Sow, l'Atelier s'est tenu sur deux journées, dans la salle de conférence du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

La première journée a été dédiée à la restitution des principaux volets de l'évaluation et la seconde journée à la discussion des orientations<sup>8</sup>.

**Figure 4 : Plénière de l'Atelier**



---

<sup>8</sup> Programme en document complémentaire.

## 3. Discussions et débats de la première journée dédiée à l'évaluation des projets

### 3.1. Les aménagements

Exposé d'Eric Verlinden<sup>9</sup>. Les questions abordées ont été les suivantes.

#### 3.1.1. Les problèmes de réalisation et de conception

---

Sur les périmètres collectifs, se pose la question de l'entretien des chenaux, diminution des quartiers hydrauliques, contrôle des bassins versants. Il y a-t-il eu des évaluations financières ? Comment prendre des décisions pour éviter que les erreurs se reproduisent ?

#### 3.1.2. Le « divorce » des approches en matière d'aménagement

---

De nombreuses questions et réactions sur le terme de « divorce » employé par l'équipe des consultants entre les deux approches (EC & GEP) car la coordination avait pris les dispositions en la matière.

#### 3.1.3. Sur la problématique de maintenance

---

Il y a-t-il eu un travail avec les usagers, un pacte, un engagement par rapport à la maintenance de ces ouvrages. Le diagnostic évoque de nombreux problèmes d'entretiens, qui va les prendre en charge ?

Un commentaire postérieur à l'Atelier sur la présentation fait remarquer que, malgré les inquiétudes des populations sur la durabilité des aménagements, ces dernières sollicitent la réalisation des aménagements et les ouvrages de régulation et de gestion des eaux.

---

<sup>9</sup> A noter, la partie « Prise en compte de l'environnement » présentée dans le support n'a pas été présentée durant l'Atelier.

### 3.1.4. Le point sur les vannes

---

L'exposé est excellent, le problème fondamental de la mangrove se sont les vannes, on en est à la 9<sup>ième</sup> génération de vannes à clapet dont la performance n'a pas encore été validée. Les vannes à clapet sont intéressantes, mais étanches. En 2007, l'expérimentation des vannes à batardeau à Siranka a bien marché. L'objectif de remplacer des vannes à clapet par des vannes à batardeau côté périmètre a été justifié par la recherche d'étanchéité et une meilleure manipulation. Néanmoins, pour que les batardeaux fonctionnent en eau de mer, il faut retirer tous les batardeaux en saison sèche et ouvrir des chemins d'eau pour accompagner l'eau de mer. (...) Sur les vannes, c'est seulement récemment qu'il y a eu un renforcement de capacités avec les usagers, et des entrepreneurs qui donnent une information pratique aux acteurs.

### 3.1.5. L'estimation des rendements

---

On constate des données de rendement très différentes, bien que certains considèrent que les rendements ne sont pas en déclin du fait que la moyenne des carrés de rendements effectués se situe entre 2,1 et 2,4 tonnes/ha. Il y a-t-il eu un croisement entre institutions pour faire l'analyse des données ? (...) Comme souligné par le Docteur Sow si l'objectif de production n'est pas atteint, c'est qu'il y a des problèmes. Les problèmes des aménagements ont été soulignés, mais se pose une question sur le suivi technique à Kirinkinè. Il y a trois quartiers hydrauliques et certains fonctionnent bien, d'autres moins. (...) En mangrove, la variabilité interannuelle est très importante, dépend des conditions climatiques, de l'eau, des marées, etc. Comme en 2015 où les événements climatiques ont affecté considérablement la production. Une grande difficulté de la riziculture en zone de mangrove ; c'est la gestion des eaux (marine et pluviale). Un point clair est nécessaire en termes d'aménagement pour mieux faire le lien entre les problèmes constatés et les problèmes de conception et de réalisation des aménagements. Le Paspalum n'est pas tant un problème que le Cyperus et les graminées.

## 3.2. La gestion, l'entretien et la maintenance des périmètres

Exposé de Romain Vidal. Les questions abordées ont été les suivantes.

### 3.2.1. Le rôle des AUP

---

Ce dont on parle ne peut pas voir le jour si les AUP ne font pas leur travail. Pourquoi des périmètres ont pris de l'avance sur ce point : il y a de l'entraide entre les producteurs ; les chenaux sont entretenus pas les producteurs tous les ans, de l'amont à l'aval. Sur Kapatchez

les résultats ont été bons : les producteurs ont eu à acheter les machines (décortiqueuses) et les résultats financiers ont été bons

Les ouvrages restent incomplets, ils demeurent distants les uns des autres.

Entretien des périmètres, c'est la priorité ; l'entretien des vannes se fait chaque année, on sort les vannes et on les ramène au village. Les agriculteurs font également l'entretien des digues HIMO.

Les responsables sont toujours sur les périmètres. Actuellement, il y a curage des drains pour permettre la circulation de l'eau.

Les responsables AUP ne sont pas AUP que pour le nom mais doivent incarner l'entretien du périmètre.

### **3.2.2. Le rôle de la FOPBG**

---

L'exposé reflète la réalité dans les relations entre Berca et FOPBG. La préoccupation de la FOPBG est d'assurer l'entretien après la fin du projet. La FOPBG est toujours là avec les producteurs.

L'AUP joue le même rôle que l'OP (unions et groupements membres de la FOPBG). S'il y a plusieurs interlocuteurs, qui représente les usagers ; à qui vont-ils se confier ? Il y a l'OP, les démembrements de la FOPBG, une nouvelle structure qui se met à rivaliser avec la FOPBG. Agit-on pour détruire ? Cela reste une préoccupation, tous les producteurs qui sont membres des unions sont membres des AUP. Le montage institutionnel doit être revu pour savoir qui fait quoi. L'AUP, un outil de la FOPBG pas un concurrent.

Il faut éviter les superpositions de structure au niveau des périmètres ; cela doit être les mêmes qui représentent les producteurs et assurent l'entretien. Même les jeunes qui rejoignent l'université s'organisent en groupes de travail pour l'été, acheter leurs outils de travail et peuvent être mobilisés pour l'entretien. « La riziculture de mangrove est notre vie » ; les producteurs ont besoin d'appui à la production pour pouvoir vendre après.

A Kapatchez, les élus sont en charge de l'entretien. Au niveau des unions, il y a des confusions entre propriétaires et locataires ; d'où l'importance de faire la différence entre les deux, sinon, on risque l'asphyxie. Quand il y a des missions, ce sont les responsables de la FOPBG qui les conduisent, pas les associations.

### **3.2.3. Les accords de partage**

---

Il existe un problème de lien entre AUP et FOPBG. Il y a toujours une structure en charge de la gestion, la maintenance et l'entretien : CPA, CGP, AUP... Le problème posé est de savoir comment entretenir les périmètres, qui va le faire après le projet ? Comment concilier

l'entretien et la maintenance de ces périmètres ; pour cela les producteurs ont toujours milité pour que les AUP soit rapprochées des OP.

Il y a des rapprochements sur le terrain et la signature des accords de partage, où chacun s'engage a été réclamée par tous. Par rapport à l'accord de partage, il y a eu un travail de fait : deux Ateliers dont un à Dubréka. Un autre en janvier 2016 pour discuter des accords de partage. On est tombé d'accord sur ce qui revient à l'Etat ; ce qui est à charge des producteurs et comment impliquer les collectivités locales.

Un commentaire ultérieur sur la présentation souligne que les accords de partage sont bien traités par le RizBG. En témoigne les différentes missions d'appui des experts de SOFRECO et du GRET qui ont permis d'avoir un document partagé et consensuel de tous les acteurs de la GEM (AUP, OP, collectivités locales, Etat) sur les accords de partage lors de l'atelier de Dubréka en janvier 2016.

Par ailleurs, il signale qu'il n'y a pas de problème foncier majeur, la gestion foncière étant coutumière dans les plaines où sont réalisés les aménagements/

#### **3.2.4. Autres problèmes rencontrés**

---

- Un Président d'AUP Souligne le problème des vannes à clapet, qu'il faut avoir à l'amont et à l'aval, pour obtenir une bonne admission d'eau de mer afin d'éviter l'usage des intrants. Mais gros problème avec le fonctionnement de ces vannes ; la mangrove, c'est la mer qui va et qui vient toutes les 6 heures. Pour obtenir un bon rendement, avoir une bonne gestion et maintenir une bonne lame d'eau ; cela implique de bonnes digues. Mais l'aménagement en mangrove est un très gros travail. Il faudrait ajouter les batardeaux car on n'a pas la possibilité pour maintenir l'eau dans les périmètres avec. Pour cela nous avons modifié pour mettre des batardeaux en plus de la vanne.
- Concernant le rôle de l'AUP, c'est l'entretien. Mais la bonne gestion, c'est le bon travail. Si les ouvrages sont bien faits, il est facile de les entretenir. Mais si le périmètre est inondé, il n'est pas possible de faire le travail à temps et il faut garder l'eau pour la fin de la saison sèche.
- Les travaux ont permis de désenclaver les villages. On peut faire les petits travaux d'entretien (nid de poule), mais quand la digue est coupée, on ne peut rien faire. On appelle SPGR mais il ne peut rien.
- L'exposé a touché du doigt les enjeux de l'entretien ; mais la question financière n'a pas été traitée dans l'exposé.
- Une autre question à résoudre est celle du lien entre AUP et la Fédération. L'AUP a une fonction essentielle, il existe besoin de définir clairement les rôles de chacun, mais comment va-t-on résoudre les problèmes techniques ? Définir la part de chacun, entre OP et AUP. Comment rapprocher les deux et tirer l'essentiel.

- On a parlé des AUP pour les techniciens, mais on sait que ce sont les producteurs de la Fédération. La cellule ACE a le même personnel que la cellule AOP du PDRIGM. Les cadres connaissent depuis 15 ans les aménagements en zone de mangrove.

### **3.2.5. Quel cadre d'ensemble pour l'entretien et la maintenance**

---

Pour le Secrétaire Général :

- Le problème de l'entretien n'est pas propre à la mangrove, mais à l'ensemble des aménagements.
- La zone de mangrove est sans doute très en avance par rapport à ce concept d'entretien et maintenance ; les producteurs s'y investissent plus.
- La difficulté est que les producteurs agissent dans un contexte où il n'y a pas de culture de rente ; mais une culture vivrière et quand il est demandé aux producteurs de prendre en charge la redevance, cela devient difficile.
- Tant qu'on n'a pas résolu le problème des rendements qui améliore la contribution des paysans, il sera difficile de lui demander un certain nombre de choses...
- C'est seulement quand il y a une plus-value financière qu'il est possible de contribuer à l'entretien.
- Le producteur ne peut faire que ce qui est à sa portée.
- On ne demande pas aux producteurs de réparer un ouvrage, mais de curer un drain, entretenir les diguettes, là où il n'y a pas d'investissement financier nécessaire.
- Le ministère est à la recherche de la meilleure formule pour le partage de l'entretien. Les accords de partage s'inscrivent dans cette perspective ; mais on ne peut pas aller trop vite, on doit expérimenter et prendre conscience qu'il s'agit d'une démarche de longue haleine.
- On a créé une route, avec la Fédération ; mais la situation conflictuelle qui s'est créée n'est pas de nature à avancer. Chacun doit prendre le rôle qui lui est dévolu et jouer sa participation pour éviter la cacophonie ; c'est ce qui est en train d'arriver dans les mangroves. La FOPBG considère les AUP comme une nouvelle OP qui lui fait de la concurrence ; c'est un problème de compréhension des rôles de chacun. Ce n'est pas évident d'arriver dès le début dans le résultat escompté. La question est à clarifier.
- Il n'y a pas eu d'intervention de la DNGR après le glissement de terrain à Kondeyrè. Le travail à réaliser doit être engagé sur un financement assez solide. Mais les budgets sont depuis deux ans revus à la baisse ; ce qui rend difficile de financer des travaux non prévus, alors que l'on arrive même pas à obtenir le nécessaire pour ce qui est prévu. Mais le Ministère est déterminé à accompagner le problème.

### **3.3. Les volets transversaux : accompagnement des producteurs et mise en valeur, recherche et développement, aval de la filière**

Exposé de Christophe Rigourd & Younoussa Baldé. Les points suivants ont été abordés dans les échanges.

#### **3.3.1. Le rôle des organisations professionnelles agricoles**

---

La Fédération a de la « chance » selon certains commentaires, elle dispose avec le travail du consultant d'une feuille de route pour la suite.

Certains participants ne parviennent pas à bien comprendre pourquoi il est considéré que le pari de délégation de la composante est audacieux, et pourquoi il a affaibli la Fédération. Précisions des intervenants : La FOPBG avait 5 ans et était très jeune au démarrage du projet qui représente un gros morceau à mettre en œuvre. Au démarrage, les nombreuses difficultés à gérer, rendre des comptes, aurait pu affaiblir la Fédération durablement.

Pourquoi le projet représente un porte-à-faux vis-à-vis des membres ? Une Fédération doit servir ses membres en priorité et les AUP demeurent, pour les acteurs, des outils à la disposition des OP pour pérenniser les investissements et assurer la productivité des périmètres. Avec le projet, la FOPBG prend d'autres responsabilités pour aider les paysans et a servi des non-membres. Est-ce que la chute des cotisations en est la conséquence ? Pour apprendre à nager, on jette le bébé à l'eau ; mais il ne faut pas le noyer !

La Présidente de la Fédération fait mention du processus de restructuration programmé suite au conseil du Ministère de l'agriculture afin de faire l'organisation par filière pour aboutir à l'économique. Selon elle, le problème des cotisations est plutôt dû à la restructuration que la FOPBG espère résoudre d'ici décembre.

Les commentaires reçus ultérieurement sur la présentation soulignent que la durabilité des actions menées par les projets se fait par l'accompagnement dans la durée des dynamiques existantes, aujourd'hui des organisations ont émergé en s'appuyant sur les structures traditionnelles.

La FOPBG n'avait pas été associée à la restitution de l'étude du projet RizBG ; c'est seulement l'Etat et l'AFD qui se sont mobilisés. Il y a des divergences sur les deux lois 013 et 014 ; mais ce sont les mêmes producteurs au niveau des AUP et des Groupements. Une discussion en cours à la CNOPG pour proposer une révision de la Loi.

Plaidoyer pour maintenir la FOPBG comme MOD pour le futur projet ; reste en capacité de monter certains projets « pour que l'élève devienne un jour maître » ! Ne pas avoir de craintes pour la suite, l'enjeu est d'éviter la juxtaposition des activités. « Qui embrasse trop, mal étreint ! ». Cela va permettre de gérer la diversité des membres et de développer les services

économiques car chaque filière a ses besoins spécifiques. Demande d'appui pour un accompagnement externe pour la restructuration

Pour le Secrétaire Général :

- L'évaluation est assez honorable sur la FOPBG. Il y a des insuffisances, liées peut-être à l'âge de l'organisation, à d'autres aspects, mais ce qui est sûr c'est que la Fédération va gagner en maturité. Le plaidoyer de la présidente et du vice-président mérite qu'on leur fasse confiance. Le renforcement des OP est une priorité du gouvernement ; mais une maîtrise d'ouvrage qui n'est pas engagée à 100% est un gâchis.
- La Fédération ne va pas contrôler tous les maillons aval de la filière ; il va y avoir émergence d'autres fédérations ; comment va-t-on gérer cette question ?
- MOD ? La réflexion doit continuer ; mais l'objectif du Ministère est de responsabiliser les OP le plus possible, en y allant par étapes. Un point demeure essentiel : la Fédération doit sortir de la logique projet. Elle doit être gérée avec rigueur, mais elle n'est pas projet. Elle peut contribuer à préparer des projets, les mettre en œuvre, mais elle-même n'est pas un projet. Que des activités s'arrêtent quand le financement extérieur s'arrête est « effrayant ». Il faut considérer que la Fédération est un acquis durable, mais si ce qu'elle met en œuvre s'arrête quand elle ne reçoit plus de moyens, c'est un échec. La Fédération ne pourra pas s'autofinancer à 100 % ; ce qui vient est un complément ou un supplément, mais ne peut pas dépendre des projets.

### **3.3.2. Les contributions en lien avec la recherche**

---

Dans un bon périmètre, où l'eau est bien contrôlée, il est possible de faire des recherches beaucoup plus pointues que si l'aménagement pose problème. Il faut limiter les ambitions si l'eau n'est pas bien contrôlée.

Concernant l'aval, se noue un débat sur la place de la riziculture dans la multi-activité. Docteur Sow mentionne une discussion avec un paysan voisin du polder lui soulignant que pour faire le riz, il faut faire le sel. Quand on est salarié, si on veut acheter une radio et qu'un mois, on n'a pas les moyens, on attend le mois suivant. Quand on est paysan, on fait le bilan en fin d'année et si on ne récolte pas, c'est seulement l'année prochaine qu'on peut récolter. Il est donc impossible de se dédier uniquement au riz ! Disposer de plusieurs activités, c'est une stratégie anti-risque souvent très pénible, mais qui permet de sécuriser l'activité.

Au-delà des travaux au niveau du périmètre, il est rappelé que l'étude hydrodynamique reste nécessaire pour connaître les éléments importants de la zone côtière. Qu'il s'agisse de Kakossa ou du remblai du Mariador qui a emporté l'écolet à Ratoma. Par ailleurs, on s'attend à une montée des eaux marines de 0,8 à 1 cm par an. Le problème environnemental est un

aspect fondamental dont il faut tenir compte dans la réflexion sur la production. La destruction de la mangrove contribue également fortement à l'érosion côtière.

### **3.3.3. Les débats autour de l'aval et de la commercialisation**

---

Concernant l'aval, les commentaires reçus sur la présentation soulignent la prise en compte des infrastructures dans le financement des acteurs à l'aval. Un autre aspect n'est pas ressorti, la question du prix est ressortie, mais il faut prendre en compte également la question de la quantité.

Il faut poser le problème du riz importé étuvé qui augmente fortement.

Il faut également prendre en compte les services matériels qui contribuent à la qualité du riz produit : nettoyage du riz ; équipement pour rendre le riz plus luisant et se rapprocher d'acteurs collectifs comme le PAM ou les entreprises.

## **3.4. Synthèse et conclusions de la journée dédiée à l'évaluation**

### **3.4.1. Synthèse des présentations sur l'évaluation**

---

#### **a. Aménagement**

- Le projet n'a pas été en mesure de développer une vanne à clapet durable et facilement manipulable, ce qui a entraîné la modification du fonctionnement des ouvrages régulateurs. La 9ème génération de vanne à clapet est en cours de test, sa performance n'est pas encore validée ;
- Dans les aménagements EC les producteurs abandonnent progressivement la gestion de l'eau individuelle et l'entretien des diguettes ;
- Dès le démarrage du Riz BG les travaux complémentaires ont été prévus, dont le remplacement des vannes à clapet coté périmètre, toutefois sans analyse explicite. Le remplacement des vannes à clapet par des vannes à glissière côté périmètre est justifié par la recherche de l'étanchéité et une meilleure manipulation ;
- Les études APS et APD sont incomplètes et ne permettent pas d'évaluer le bien fondé des propositions de travaux ni leur dimensionnement ;
- La mise en œuvre des travaux d'aménagement a été particulièrement affectée par : i) l'arrêt de la production du ciment CHF ; ii) le climat politico social du pays ; iii) l'installation d'un climat de défiance entre les acteurs ;
- ADAM – UNS ont montré leur efficacité dans la mobilisation des producteurs, notamment dans la zone de Koba où ils ont réussi à redynamiser la réhabilitation des aménagements traditionnels ;

- La durabilité de ces aménagements traditionnels améliorés dépendra des réponses encore à fournir sur les deux problèmes : (i) comment éviter le risque de renardage des ouvrages « régulateur de flux » et (ii) comment maintenir les longueurs de digue de ceinture dans un milieu de plus en plus délaissé par les jeunes ;
- Force est de constater que les aménagements sont en déclin, ainsi que les rendements et taux de mise en valeur selon les informations recueillies. Selon les commentaires reçus, les rendements ne seraient pas en déclin car la moyenne des carrés rendement effectués tourne entre 2,1 t à 2,4 tonnes/ha. Les rendements en mangrove sont en dents de scie et sont tributaires des conditions climatiques comme par exemple en 2015 où les événements climatiques ont affecté considérablement la production ;
- Avec la baisse consécutive des productions, les associations ont perdu une bonne partie du soutien de la population et de leur confiance dans les aménagements. Pourtant les enquêtes rappellent que, malgré les inquiétudes sur la durabilité aménagements, la première attente de la population constatée dans les enquêtes est que le futur projet les aide dans la mise en œuvre de digues de protection et ouvrages de régulation et de gestion des eaux ;
- Enfin il y a lieu de regretter le faible niveau de suivi technique des aménagements, qui n'ont ainsi pas pu guider à temps et de façon adéquate le comité de coordination et les comités de pilotage
- En dernière conclusion la présente mission reprend les deux recommandations formulées lors de la validation technique en 2002 : d'adapter le dispositif de suivi pour optimiser la gestion d'eau et le maintien de la fertilité et l'amélioration des conditions de manipulation des vannes dans le but de diminuer la pénibilité de ce travail.

#### **b. Gestion, entretien, maintenance**

- La mise en place d'une gestion collective est indispensable et le projet reconnaît la nécessité d'une gestion partagée entre l'Etat et les usagers ;
- La cohérence des projets n'est pas complètement satisfaisante. Pour PDRIGM et RizBG1 : Endiguement collectif versus Gestion de l'eau à la parcelle ; approche top-down ; plus formelle que fonctionnelle. Avec RIZBG2, délégation du champ technique à SPGR et BTGR mais pas de moyens. La première vraie formation technique n'a eu lieu qu'en 2015. La stratégie d'appui par la FOP à des AUP indépendantes n'est pas cohérente. Il y a concurrence/flou entre AUP et OP ;
- L'efficacité est moyenne : des institutions (AUP) sont créées mais l'autonomie n'est pas assurée. Elles ne peuvent aujourd'hui prendre la gestion des infrastructures sans un appui extérieur. De plus, les accords de partage et la question foncière ne sont pas traités. Les commentaires reçus ultérieurement précisent que les accords de partage ont bien été traités par le RIZBG ; en témoigne les différentes missions d'appui (SOFRECO, GRET) qui ont permis d'avoir un document partagé et consensuel de

tous les acteurs de la GEM (AUP, OP, collectivités locales, Etat) sur les accords de partage lors de l'atelier de Dubréka en janvier 2016. Concernant le foncier, il n'y aurait pas de problème foncier majeur, la gestion foncière étant coutumière ;

- Il y a des impacts positifs dans la création de structures motrices ; l'identification d'interlocuteurs vis-à-vis de l'extérieur ; le développement d'une dynamique positive de gestion collective dans les périmètres ;
- En termes de durabilité, les AUP demeurent des institutions fragiles. Leur durabilité n'est pas assurée. Il y a érosion des fonds d'entretien avec l'inflation.

### **c. Accompagnement et conseil**

- Le choix des activités est pertinent mais une juxtaposition d'activités n'est pas suffisante pour enclencher un cercle vertueux de développement. Attention au focus filière riz de mangrove qui passe sous silence la multi-activité des producteurs ;
- S'il était pertinent de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée MOD à la FOP-BG, c'était un pari « audacieux » avec une articulation difficile : amont-aval avec FOP-BG-MGE-FEDERIZ ; EC-GEP avec DNGR-FOP-BG-ADAM. Il y a eu sous-dimensionnement du renforcement de la FOP-BG pour assurer cette MOD: des questions de fonds identifiées dès 2007 auraient dû être mises à plat dès le début du projet (modèle économique de la FOP-BG, gestion de la diversité des membres) ;
- Le Riz-BG (et les autres projets) met la FOP-BG en porte à faux vis-à-vis de ses membres: services aux membres versus services publics, OP (loi 014) Vs AUP (loi 013). D'après les commentaires reçus, cette appréciation est à revoir car les acteurs considèrent les AUP sont des outils à la disposition des OP pour pérenniser les investissements et assurer la productivité des périmètres ;
- Bien que porté par la FOP-BG, le projet est-il pour autant un projet paysan (pour cette composante)? Quelle véritable écoute des paysans ? L'approche projet oriente trop les activités de la FOP-BG. Pour les acteurs, la durabilité des actions menées par les projets se fait par l'accompagnement dans la durée des dynamiques existantes, aujourd'hui des organisations ont émergé en s'appuyant sur les structures traditionnelles.
- L'appui aux AUP n'est pas toujours clair: externalisé puis « internalisé » en partie dans la FOP-BG ;
- Durabilité des activités du projet. La durabilité des systèmes de productions est en question: baisse des rendements, faible capacité des AUP à prendre en charge les aménagements et des OP à rendre des services. Bien que la FOP-BG soit un acteur durable (nb : nonobstant le processus de restructuration en cours), plusieurs activités se sont arrêtées avec l'arrêt du projet liée à la faiblesse de son modèle économique ;
- Choix des « acteurs durables »? Quid de mécanismes pérennes et vertueux de financement des acteurs?

#### **d. Recherche-développement**

- Le choix des axes de recherche est pertinent par rapport aux problèmes des producteurs et bien identifiés par PDRI-GM: fertilité des sols, baisse des rendements, besoins de main d'œuvre, etc. ;
- Les objectifs de recherche sont ambitieux au regard de la durée initiale du projet et des faibles capacités d'intervention de l'IRAG. Globalement la méthodologie est fiable, mais il aurait été souhaitable de pouvoir conduire d'avantage de répétitions (plus de campagnes) et d'augmenter le lien avec les OP. Il était cohérent de prévoir une assistance technique CIRAD et AfricaRice ;
- La plupart des objectifs des axes de recherche sont atteints : des bonnes pratiques identifiées et testées. Certains objectifs non-atteints: observatoire de la fertilité, fiches techniques non publiées. Beaucoup de données collectées restent insuffisamment exploitées ;
- En termes de durabilité, le laboratoire à Koba n'est déjà plus fonctionnel. En l'absence de moyens propres, pas de poursuite des activités de R&D engagées: l'hypothèse « IRAG structure pérenne » n'est pas suffisante

#### **e. Commercialisation et aval de la filière**

- Au niveau du cadre institutionnel, on dispose globalement de peu d'informations actualisées sur la filière : disparition Oriza, difficultés SIPAG et statistiques agricoles. Vis-à-vis de la filière, les politiques commerciales, fiscales et agricoles pas toujours cohérentes entre elles ;
- En termes de perspectives de développement, le riz de mangrove représente 6 % du riz guinéen et 4 % du riz consommé. Il s'agit d'un produit de niche ; alors que l'on observe une forte croissance des importations de riz étuvé (Quelle compétitivité prix et non prix du riz importé ? Le phénomène n'est pas documenté) ;
- Au niveau de la stratégie des producteurs, il s'agit de commercialisation d'excédents. Comment inciter à produire plus pour le marché ? Comment accroître la productivité du travail (conseil, mécanisation), accroître la rémunération par le prix (marque collective, signe de qualité?), développement la prise en compte des autres filières complémentaires (sel, huile de palme, bois énergie, pêche) ;
- Il faut poursuivre le financement des acteurs avals (infrastructure, équipement et fond de roulement) ; appui-conseil ainsi que la structuration de la filière en approfondissant les références sur le partage de la marge. L'Accord interprofessionnel est encore symbolique, il est nécessaire que les volumes soit augmentés pour que tout le monde s'y retrouve ;
- Un travail d'appui (formation, suivi technique pour l'appropriation de la charte qualité par les acteurs tant de l'amont que de l'aval) pour la qualité du riz doit être soutenu par les acteurs.

### **3.4.2. Eléments de conclusion par le Secrétaire général**

---

On peut faire le constat que tout au long de la journée, le diagnostic auquel il a été possible d'assister a été assez bien fait ; il y a certes des insuffisances à cette étude, mais le constat global est que les résultats sont assez fiables. Ils peuvent aider à avancer dans la définition d'un nouveau projet qui permettrait de solutionner un certain nombre de problèmes constatés.

Dr Selly s'inscrit dès à présent dans les perspectives et s'interroge sur l'évaluation des aspects environnementaux en zone de mangrove. Il y a eu un travail de l'ONRG sur ce thème, et il est nécessaire de traiter cette question dans le cadre de l'étude. Il faut mettre l'emphase sur la gestion de ces questions dans le projet actuel et pour le prochain projet.

## 4. Discussion et débats de la deuxième journée consacrée aux orientations de la préfaisabilité

### 4.1. Rappel des échanges de la veille

#### 4.1.1. Les questions en attente de réponse

---

La séance commence avec un rappel sur la question des 30% du budget pour l'AT. La DNGR précise qu'en fait c'est 8.7% pour le projet au global. Les consultants rappellent que le chiffre cité de 30% est uniquement pour l'IRAG et que cette AT était importante pour donner une caution aux résultats, les valider.

Les consultants rappellent que lors de la séance de la veille le Secrétaire Général a terminé son intervention sur les aspects environnementaux. Il dit que cette analyse a été faite par l'équipe et que les résultats ont montré que la composante environnementale n'a pas été prise en compte sous PDRIGM et RizBG1, un peu plus sous RizBG2 mais il n'y a pas eu grand-chose à évaluer, c'est pourquoi cela n'a pas été présenté la veille. Dr Selly est présent aujourd'hui pour ces aspects. Ils seront pris en compte dans la suite du projet.

Le chef de mission rappelle la législation guinéenne sur les impacts environnementaux. Le constat est qu'il n'y a jamais eu un seul projet agricole instruit sur la base des diligences réglementaires en matière d'environnement. Ces diligences concernent surtout les mines et l'hydro-électricité. Il y a un enjeu pour savoir où mettre le curseur dans la future intervention. Le PGES validé en 2012 fournit des bases, mais il faut avancer à partir de ces dernières. En termes de suivi-évaluation il y a un enjeu très fort. La composante environnement est essentielle dans le prochain projet, avec une dimension complémentaire : le changement climatique notamment enjeux sur l'érosion des plaines côtières. Le seul projet ne pourra pas traiter cela seul et il faudra voir les complémentarités à développer avec les autres projets sur ce thème, par exemple ceux portés par le Fonds Vert.

#### 4.1.2. Tour de table sur les présentations de la veille

---

La mission n'a pas eu assez de temps pour faire le travail. Berca a fait les études. La « mémoire » du projet à Berca n'était pas là. Le bilan des travaux n'a pas été présenté. On a aménagé 2 250 ha sur 2 500 d'objectif. La mise à niveau a représenté environ 1 600 ha. En matière d'études, il y a un outil de dimensionnement hérité du PDRIGM, il faut en vérifier les résultats.

Concernant les rendements, la DNGR exprime son désaccord sur la baisse constatée. Il faut se baser sur les résultats scientifiques et pas sur ce que disent les agriculteurs. La moyenne est de 2 à 2.3 t/ha. Il faut réfléchir au potentiel qu'on peut sortir de ces périmètres : entre 4 et 5 tonnes. Il faut s'accorder là-dessus.

Sur l'aspect environnement, il y a un problème sur deux périmètres : Kampony en raison de l'influence des bateaux miniers et Malesy où l'éboulement de la montagne a impacté le périmètre. Pour la DNGR, le PAPR a été suivi en termes d'aménagement. On est là pour apporter des solutions aux paysans. On ne peut pas exclure des paysans. Sur l'aspect environnemental, c'est le PAPR qui nous a guidés. 40 000 ha sur 70 000 ont été écartés par le PAPR en raison de l'environnement.

Contrairement à l'idée de « divorce » évoquée à plusieurs reprises par les consultants, certains intervenants pensent qu'il y a plutôt complémentarité. Le RizBG a été construit sur cette base. Mais différenciation sur les approches. GEP : approche participative. EC : approche un peu plus directive. Dans un futur programme si on les met ensemble, il faut être vigilant. En termes de convergences, les consultants soulignent qu'il y a eu un APS modèle réalisé en 2001. Il faut que dans le futur, les APS/APD couvrent tout EC+GEP. Il faut mieux formaliser les études.

Sur les 31 périmètres suivis par l'ONRG, on entend souvent parler de travaux complémentaires. Cela contribue à augmenter le coût de l'aménagement. Est-ce que le bureau chargé des études les fait correctement ? Les problèmes se rencontrent surtout sur les T1. Alors que sur le Kapatchez, il n'y a pas vraiment de problèmes. Est-ce qu'il ne faut pas prioriser l'aménagement des périmètres traditionnels en T2/T3 ?

Pour la DNGR, dans la synthèse, on a abandonné le champ technique au SPGR. Dans la gestion-maintenance on a fait le diagnostic du CGP ; on a dit qu'il fallait travailler avec les propriétaires ; on a essayé d'outiller les paysans. On a dit que cela ne marchait pas l'uniformisation. Il y a eu des formations à la cellule ACE sur les aspects organisationnels (recensement, etc.). On a des bases de données. On travaille sur un SIG pour améliorer la gestion/maintenance. Il faut que l'Etat sache quel montant il faut mobiliser par périmètres. La propriété des documents c'est l'administration. La gestion-maintenance est capitale. Aujourd'hui tout le monde est d'accord sur le partage ; une Vision nationale en cours, il faut faire le travail avec tous les acteurs.

Les consultants rappellent que, dans tous les cas, les ouvrages sont globalement stables. Le savoir-faire de ces ouvrages qui croisent les cours d'eau existe ici. Donc ce n'est pas le problème. Le problème ce sont les vannes.

Les consultants rappellent qu'on est tous d'accord qu'il y a des problèmes. Mais personne n'aime être évalué. Il faut maintenant avancer et réfléchir au nouveau projet. Si vous voulez passer toute la journée pour discuter ; ce sera au détriment de la Guinée. L'équipe est prête à discuter de ses constats ; mais la journée va se terminer en queue de poisson. Il ne faut pas s'arrêter aux points techniques comme les rendements ou les vannes pour lesquels on ne trouvera pas de solutions aujourd'hui.

## 4.2. Les orientations pour la préfaisabilité

Présentation de F. Doligez & Y. Baldé.

Les points abordés par thématiques ont été les suivants.

### 4.2.1. Logique d'intervention

---

- Rajouter le désenclavement ; le désenclavement est très important.
- Il y a d'autres projets sur l'environnement et qu'il faut des synergies. L'aspect partenariat ne ressort pas.
- La FOPBG ne voit pas l'achèvement de ce qui a déjà commencé. Il faudrait le souligner et, en complément, renforcer les capacités des équipes techniques.
- Prévoir une ligne formation dans le budget. Dans l'ancien projet c'est un sujet qui a posé problème. Il n'y avait pas de ligne spécifique et du coup il a été difficile de faire des missions courtes d'expertise/formation.
- De façon spécifique, Docteur Sow souligne l'exemple des formations en génie maritime. Les ingénieurs GR doivent être capables de traiter cet aspect. Il s'étonne que la météo et la Préfecture maritime ne soient pas présentes.

### 4.2.2. Orientations sur les aménagements

---

Le changement climatique va changer la fréquence des tempêtes et leur amplitude. Il faut parler d'hydrologie et de bathymétrie. Il faut une approche globale (hydro, météo...). Le projet ne peut pas fournir toutes ces données, mais va devoir recevoir les données fournies par d'autres. Le projet n'a pas vocation à produire des données bathymétriques. Il faut interpellier tout le monde pour produire des données fiables. Depuis le PDRIGM c'est la station de Kamsar qui fournissait des données. La FOP-BG a aussi installé des pluviomètres pour compléter les données météo. Il va falloir être très vigilants quant aux données relatives

au changement climatique. Les impacts annoncés d'élévation du niveau de la mer de 1 cm par an sont importants.

Pour l'IRAG, le rendement demeure un indicateur très important pour le projet. Il y a polémique sur le sujet. Il faut en parler. Les rendements ne sont pas en baisse. Cette observation des consultants va à l'encontre des observations. Les intrusions marines sont très fréquentes et violentes, liées au changement climatique : dorénavant les intrusions marines ont lieu tous les ans et non tous les 7 ans comme avant.

Concernant l'extension de la GEP, ADAM exprime sa satisfaction que cela soit pris en compte par le projet, mais il faut le faire sur tout le littoral et pas sur le Sud seulement. Des précisions sont demandées sur la « fourniture des tuyaux ». Pour les consultants, il va falloir revoir quelle peut être la contribution des producteurs et des partenaires. Il faut réfléchir aux conditions de distribution des tuyaux : cofinancement possible ? Comment les renouveler ? Pour la DNGR, au-delà des tuyaux, il faut globaliser la réflexion sur tous les intrants : tuyaux, bâches, etc... Il faut la même approche et réfléchir aux modalités d'accès au crédit.

#### **4.2.3. Orientations en termes de gestion, entretien et maintenance des périmètres**

Des précisions sont demandées sur l'accord de partage. Au-delà de la signature, il est important pour les consultants que le document soit signé, compris et mis en œuvre. Donc ce n'est pas seulement signature, la compréhension est essentielle.

Pour la DNGR, comment faire pour que les acteurs s'approprient leurs responsabilités ?

Pour la FOP-BG, il existe des anciens périmètres aménagés depuis 1993 avec AFD. Les projets Riz-BG ne sont pas intervenus sur ces aménagements, or ils sont très dégradés et certains ouvrages sont manquants. Il faut prendre en compte la réhabilitation de ces périmètres.

Pour la DNGR, des réhabilitations sont effectivement prévues dans le nouveau projet. Il y a aussi un projet C2D sur les pistes rurales en préparation.

#### **4.2.4. Orientations en termes de fertilité et d'environnement**

La mission a eu des avis contradictoire sur le reboisement. Doit-on laisser tomber ? Ou faut-il l'intégrer ? Pour Docteur Sow, quand les conditions sont favorables, la régénération naturelle est possible. Sinon, il faut de la régénération assistée par des mises en défend. Il y a plusieurs cas de figure :

- Si on défriche la mangrove, il faut compenser ;
- Mais si on ne défriche pas, la mise en défend est suffisante ;

- Attention aussi aux digues qui changent les marées et donc impactent négativement la mangrove : si on modifie le régime de marées ; alors il faut compenser la perte en mangrove qui résultera de ce changement de marées.

Pour d'autres participants, il faut du reboisement. Il existe des expériences très probantes de reboisement (cf projet USAID). Surtout là où il y a des périmètres menacés par l'augmentation du niveau de la mer. Mais sur certains périmètres c'est la mer qui avance. Cela ne peut pas se régler avec du reboisement.

Pour CMC Boffa, si on veut préserver la mangrove il faut aussi travailler sur le sel solaire. Grâce au sel solaire, même sans reboisement, on permet l'extension de la mangrove.

#### **4.2.5. Orientations en matière de recherche-développement et d'appui-conseil aux producteurs**

---

Docteur Selly apprécie l'innovation pour la rizi-pisciculture. Il faut aussi penser à l'exploitation des huîtres. Des techniques traditionnelles de récolte d'huîtres affectent négativement la mangrove en détruisant les pneumatophores. Mais il existe des pratiques qui n'impactent pas négativement la mangrove qui sont disponibles localement et c'est une activité génératrice de revenu possible pour les producteurs. Pour la Direction de la pisciculture, il s'agit bien d'« innover » dans la rizi-pisciculture. Il faut réfléchir sur les modèles. Une étude est nécessaire pour voir si cela est faisable en zone de mangrove. Il s'agit bien d'une activité de recherche-développement. Ce ne sera pas la même pisci-riziculture qu'en Guinée Forestière. Il n'y a pas d'expertise en Guinée sur le sujet pour la zone de mangrove. Docteur Sow rappelle qu'il y avait eu sur le polder expérimental une expérience de pisciculture avec, effectivement, un problème de gestion de l'eau. Dès après la récolte, il y a une moindre gestion de l'eau car les paysans ne sont plus présents. Avec le risque de perte d'eau à cause des trous des crabes et donc de perte des poissons. Il faut donc bien voir la faisabilité de très près en zone de mangrove. Pour la FOPBG, il faut des espèces qui tolèrent le riz et des zones de test en eau douce et en eau de mangrove. Pour la Présidence, l'innovation en rizipisciculture est une bonne chose.

Pour la DNNGR, la mécanisation est une demande forte. Il faut voir comment on peut installer des jeunes en PMI pour faire des prestations de services en labour et post-récolte.

Pour Docteur Sow, à l'instar du Sénégal, on pourrait aussi penser à l'apiculture. Le miel « d'Avicenia » est très apprécié.

#### **4.2.6. Orientations sur la commercialisation et l'aval de la filière**

---

Pour la DNNGR, il faut aller au-delà de la marque collective. Il faut un signe de qualité. Il faut faire appliquer la charte de qualité.

Le BSD fait remarquer que l'on s'étonne toujours que la Guinée importe du riz. Aujourd'hui c'est le riz étuvé qui est beaucoup importé et consommé par la classe moyenne. Il faut travailler sur la qualité et sur l'emballage. L'emballage est aussi un aspect de compétitivité.

Parler de la qualité de riz, cela veut dire qu'il faut un engagement manifeste de tous les acteurs pour atteindre cette qualité du riz. Il faut des échanges d'expériences sur les questions de qualité de riz (cf expérience à Niono au Mali, au Burkina).

La MGE rappelle qu'actuellement 6 zones tests ont été ciblées pour la marque collective. Il faut faire un changement d'échelle et couvrir d'autres zones en plus, en particulier dans la Basse Guinée Sud.

La CMC souhaiterait inclure le sel solaire dans cette composante. Beaucoup de problèmes du riz et du sel sont les mêmes. En Guinée on consomme aussi surtout du sel importé du Sénégal. Il faut travailler sur la commercialisation, sur des débouchés stables.

Si ces dispositions sont prises pour la commercialisation, les producteurs vont produire sans problème. Si les producteurs ont accès aux équipements, cela va vraiment bien marcher. Il faut développer le plaidoyer pour la consommation du riz local. Il faut aussi penser aussi aux voyages d'échange sur l'aval de la filière.

La Présidente de la FOPBG s'inquiète par rapport au niveau des importations du riz. Les statistiques des importations et des niveaux de production nationale sont-elles réelles ? Dit-on cela pour encourager l'installation de grandes firmes pour produire le riz à la place d'une production locale ?

#### **4.2.7. Orientations en matière de financement**

---

Le financement est un sujet transversal de tous les maillons de la filière. Le principal problème est l'élévation du taux d'intérêt. Cela cause toujours un blocage. Le projet Dynafiv avait mis en place un dispositif qui avait bien marché par la domiciliation d'un fonds auprès du CRG qui avait permis de réduire les taux d'intérêt. Ce fonds a continué à fonctionner après le projet Dynafiv. Il faudrait mettre une ligne budgétaire auprès d'IMF pour bonifier les taux. Avec les étuveuses, cela a marché avec des crédits tests, mais quand il a fallu poursuivre avec un taux réel cela n'a plus marché.

Les consultants précisent sur ce thème que :

- Une synthèse sur les aspects de financement avait été préparée mais non présentée. Le rapport de capitalisation va dans le sens de cette logique ; ce qui amène l'équipe à proposer une action spécifique sur le financement.
- Le coût d'intérêt est justifié par les coûts financiers. Il y a souvent beaucoup d'incompréhension sur le sujet. Même des acteurs du projet (FOP-BG par exemple) font des crédits à des coûts beaucoup plus élevés que les taux des IMF.

- En septembre il va falloir explorer plusieurs hypothèses : ligne de crédit, bonification, partenariat entre IMF et OP, et d'autres innovations (approche groupée pour commercialisation et équipement). Une association entre crédit et subvention est aussi possible.

Au sujet de l'articulation entre OP et SFD, une référence est faite à la FPFDD et au risque de « casser » la dynamique des IMF. Pour les consultants, c'est exactement cela la démarche engagée. Le rapport de capitalisation a recensé les expériences de financement. Pour la FPFDD les conditions de financement sont très particulières, l'histoire est très particulière et le financement des intrants pomme de terre très spécifique.

#### **4.2.8. Orientations sur le montage institutionnel**

---

Un problème transversal qui se pose, c'est la durabilité des infrastructures et des avantages du projet. Le projet a-t-il assez soutenu les acteurs locaux pour qu'ils soient durables ? Créer des acteurs durables c'est plus long que l'échéance d'un projet. Que prévoit-on dans le futur projet pour renforcer les acteurs à être durables ?

Pour les consultants, il faut aussi être indulgent. Le milieu est très complexe. Il existe très peu de spécialistes mangroves. On ne peut pas juste dire que cela n'a pas marché. Il y a aussi beaucoup d'acquis. Il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

A l'aval, le mode de structuration peut jouer un grand rôle dans la durabilité. Il faut se mettre en place autour d'activités économiques. Ne pas se structurer pour attendre le projet. Se structurer pour des actions économiques bien ciblés ; on n'est pas obligé de tout faire ensemble.

Pour la DNGR, l'un des aspects de la durabilité est de travailler avec l'ensemble des acteurs, dans une logique multi-acteur. Il faut aussi prendre en compte les structures pérennes de l'administration. Un SPGR rappelle que les structures déconcentrées ont toujours contribué dans les projets, mais ne sont pas considérées. « On ne peut pas être une coquille vide ». Les services régionaux de l'agriculture doivent être impliqués dans les projets : on ne parle pas des DPA et des DRA. Il faut qu'ils soient dans le suivi rapproché du projet.

## **4.3. Synthèse et conclusions de la journée dédiée à la préfaçabilité**

### **4.3.1. Les points forts retenus par thème**

---

Les consultants ont retiré des discussions les points suivants, comme compléments à approfondir lors de l'étude de faisabilité :

- Aménagement : désenclavement, prise en compte du changement climatique ;
- Gestion, entretien et maintenance : accords de partage ; rôle des acteurs dans l'entretien ;
- Fertilité et environnement : reboisement, saliculture ; éducation à l'environnement ; poursuivre la diffusion des « bonnes pratiques agricoles » ;
- R&D et appui-conseil aux producteurs : gestion des intrants ; motorisation ; rizipisciculture ;
- Aval de la filière : charte de qualité ; compétitivité ; importations de riz ; commercialisation du sel solaire ; appui aux équipements et aux intrants ;
- Financement : accès et taux d'intérêt ;
- Montage institutionnel : renforcement de la durabilité des activités par le renforcement des capacités des acteurs (formation), leur modèle économique, la prise en compte de la fragilité du milieu ; le développement des synergies et le soutien aux structures proches du terrain.

### **4.3.2. Les suites de l'Atelier**

---

- Partage d'information : diffusion des présentations et du compte-rendu ;
- Mobilisation des acteurs et des consultants sur des études complémentaires ;
- Etude de faisabilité en septembre 2016.

La DNGR propose que soit tenu un Atelier de validation de l'étude de faisabilité fin octobre 2016.

### **4.3.3. Séance de Clôture en présence de Mme La Ministre et du Secrétaire Général**

---

Remerciement aux participants pour leurs travaux. La Basse Guinée et le riz de mangrove sont confirmés comme priorités. Des éléments restent à approfondir : les particularités de la riziculture en zone de mangrove ; l'équilibre entre protection et environnement ; l'adaptation au changement climatique.

Les acteurs de Riz-BG étaient là pour entendre les acquis et les défis. La DNGR bien entendu sur les questions de qualité des aménagements. De même que les entreprises. Il

existe aussi des ONG partenaires, qui a donné de très bons résultats. Il faut davantage de partenaires à l'aval des filières.

La Guinée a l'ambition d'être à terme exportatrice de riz, ou au moins exportateur de semences. Le maillon production de semences doit être pris en compte.

La Guinée ne pourra être compétitive que s'il y a une qualité homogène du riz proposé au marché : cela couvre l'étuvage, le polissage, la production. Il y a deux millions de tonnes de paddy produit ; les femmes étuvent dans des fûts de 200 litres, on imagine la quantité de travail nécessaire. Si on produit du riz de qualité homogène on pourra alors réduire les importations. On espère que le projet peut mettre un accent sur la qualité du riz. La professionnalisation des riziers est une belle avancée du projet, il faut aussi le souligner.

Merci à IRAM et BRL pour le travail exceptionnel. On espère être prêt pour faire le plaidoyer en septembre pour le financement de ce projet. Merci à l'AFD pour les appuis constants pour les études. Le souhait du Ministère est de voir avec 2017 le démarrage des projets.

Merci à la FOP-BG, merci à tous les participants. A très bientôt pour la suite de la formulation.

Je déclare la séance levée !

## 5. Liste des documents complémentaires

### 5.1. Programme de l'Atelier

### 5.2. Discours inaugural de Mme La Ministre

### 5.3. Exposés de l'Atelier

### 5.4. Liste des participants

## PROGRAMME DE L'ATELIER

---



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice – Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



## ETUDE D'EVALUATION ET DE CAPITALISATION DES PROGRAMMES D'APPUI A LA FILIERE RIZ DE MANGROVE ET ETUDE DE FAISABILITE D'UN NOUVEAU PROGRAMME RIZ BASSE GUINEE

### Atelier d'Evaluation et de Préfaisabilité – Programme

*Salle de conférence du Ministère de la pêche et de l'Aquaculture, Conakry*

#### Mardi 12 juillet 2016 – Volet évaluation-capitalisation

- 9h00-9h30 : Cérémonie d'ouverture
- 9h30-10h00 : Pause-café
- 10h00-10h30 : Restitution évaluation-capitalisation sur les volets « aménagements » par IRAM-BRLi
- 10h30-11h30 : Débat
- 11h30-12h00 : Restitution évaluation-capitalisation sur les volets « gestion, entretiens et maintenance » par IRAM-BRLi
- 12h00-13h00 : Débat
- 13h00-14h00 : Déjeuner
- 14h00-15h00 : Restitution évaluation-capitalisation sur les volets « mise en valeur et accompagnement » par IRAM-BRLi
- 15h00-16h00 : Débat
- 16h00-16h30 : Conclusions

#### Mercredi 13 juillet 2016 – Volet préfaisabilité

- 9h00-10h00 : Orientations pour l'étude de préfaisabilité par IRAM-BRLi
- 10h30-11h00 : Pause-café
- 11h00-12h00 : Tour de table des Acteurs RizBG sur les orientations de la préfaisabilité
- 12h00-13h00 : Débat
- 13h00-14h00 : Déjeuner
- 14h00-15h00 : Synthèse
- 15h00-16h00 : Clôture

**DISCOURS INAUGURAL DE MME LA MINISTRE**

---

## **DISCOURS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**(A l'occasion de l'ouverture de l'atelier de restitution de l'évaluation des Programmes d'Appui au développement de la filière Riz de Basse Guinée et de la pré faisabilité d'un nouveau programme riz de mangrove à Conakry les 12 et 13 juillet 2016)**

**Madame la Directrice de l'Agence Française de Développement en Guinée,**

**Messieurs les Directeurs Nationaux,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Départements techniques partenaires du Ministère de l'Agriculture,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Bénéficiaires,**

**Messieurs les cadres et Assistants Techniques des Projets et Programmes de Développement,**

**Chers participants,**

**Mesdames et Messieurs,**

Vous me permettrez tout d'abord, de vous remercier pour votre présence massive à cet atelier de restitution de l'évaluation capitalisation des actions ambitionnées par le Gouvernement en faveur des populations Guinéennes et menées sur le terrain depuis plus de vingt (20) ans avec la coopération Française.

Dans le but de mener des réflexions en vue d'un futur programme d'aménagement des plaines de mangrove, le Gouvernement Guinéens et l'Agence Française de Développement, ont jugé nécessaire de faire la capitalisation et une évaluation des méthodes, des outils et de l'encadrement pratiqué dans la mise en œuvre des antérieurs projets d'appui à la filière riz en Basse Guinée pilotés par la Direction Nationale du Génie Rural.

La présente étude confiée au groupement IRAM – BRL Ingénierie est pour tirer les leçons et recenser les meilleures pratiques en vue de l'identification d'un nouveau programme riz de mangrove.

Nous avons besoin d'analyser les forces, les faiblesses et les axes d'amélioration possibles de mise en œuvre des anciens projets afin de permettre au Gouvernement d'atteindre ses objectifs à savoir accélérer la croissance avec de larges opportunités d'emplois et de revenus pour les populations pauvres ainsi que la lutte pour la sécurité alimentaire et la réduction des inégalités hommes femmes.

Il est important de noter que toutes les réflexions et interventions doivent être en parfaite harmonie avec les 4 axes définis dans la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture du PNIASA à savoir :

- la promotion de l'irrigation et de la gestion de l'eau ;
- l'amélioration de la production, de la distribution et de l'utilisation des intrants et des équipements agricoles nécessaires à la modernisation des exploitations et à l'intensification des systèmes rizicoles ;
- la recherche, le transfert de technologies et le conseil agricole ; et enfin
- le développement des capacités d'accès aux marchés agricoles.

Mon Département se félicite du caractère novateur et évolutif des différents projets successifs qui ont adopté une démarche participative et volontaire depuis leur conception jusqu'aux réalisations et suivi, avec un appui aux différents acteurs (les Organisations Professionnelles Agricoles, les services publics et le secteur privé).

Les résultats obtenus par les acteurs des projets ont amené le Gouvernement à solliciter la poursuite de l'appui de la coopération française dans le cadre du contrat désendettement - développement (C2D) aux actions de développement de cette riziculture sédentaire et respectueuse du milieu environnemental.

Les principaux défis à relever par le futur projet sont entre autres :

1. L'amélioration de la sécurisation de la production qui passe par :
  - L'amélioration de la qualité des aménagements (de la conception à la réalisation),
  - La pérennisation des périmètres de production par l'organisation des associations des usagers pour la gestion, l'entretien et la maintenance,
  - L'amélioration de la productivité par la promotion des bonnes pratiques agricoles, les techniques permettant d'alléger la pénibilité des travaux (labour, semis) et d'améliorer les rendements (semences sélectionnées),
  - La gestion des impacts environnementaux et sociaux,

2. L'amélioration des revenus des acteurs par l'augmentation de la valeur ajoutée dans la transformation et la commercialisation.
3. Le renforcement des capacités de gestion des producteurs tant au niveau de la gestion associative que financière et comptable.
4. La consolidation des acquits
5. Le renforcement des acteurs institutionnels participant au développement de la filière rizicole.

### **Mesdames et Messieurs, Chers participants,**

Le présent atelier de restitution, devra être consacré au partage et aux échanges sur les résultats du diagnostic, les enseignements à tirer et les pistes du contour du futur programme riz en Basse Guinée.

A ce titre, je convie l'ensemble des participants à une forte et effective implication dans les travaux de l'atelier, véritable plateforme de concertation, afin d'arriver à des activités cohérentes et partagées de tous les acteurs de terrain.

Aussi l'occasion est opportune pour moi, d'exprimer au nom de son Excellence le Président de la République le Professeur Alpha CONDE et son Premier Ministre Monsieur Mamady YOULA Chef du Gouvernement, ma profonde gratitude à l'endroit de la communauté des bailleurs de fonds notamment l'Agence Française de Développement (AFD), pour tous les efforts que celle - ci ne cesse de consentir en faveur du développement de notre pays et en particulier le développement de la filière rizicole.

En vous souhaitant pleins succès dans vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de restitution de l'évaluation capitalisation des programmes d'Appui au Développement de la filière Riz de Basse Guinée et l'étude de pré faisabilité d'un nouveau projet Riz de mangrove.

**Je vous remercie**

## **SUPPORTS DES PRESENTATIONS**

---

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

*Atelier d'évaluation et de préfaisabilité*

**Evaluation de la composante "Aménagements"**

12 & 13 juillet 2016 - IRAM-BRL Ingénierie



Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)

1

**Plan de la présentation**

- 1. Méthodologie**
- 2. Evaluation des aménagements EC et GEP**
- 3. Evaluation des procédures**
- 4. Conclusions**
- 5. Réflexions pour la suite**

2

## Méthodologie

- 1 – Collecte de données, documents et fichiers
- 2 – Analyse de documents
- 3 – Visite des aménagements PDRIGM et Riz BG
- 4 – Croisement des observations et documents



iram

3

## Analyse de documents : Rappel de l'évolution des projets

- PAAV (1987 – 1993): constat d'une forte demande pour des aménagements rizicoles
- PDRK (1993 – 1997): aménagement de 2 809 ha en T2 et T3 dans la Plaine de Kapatchez).
- PDRIGM (1997 – 2003): suite à la conditionnalité de ne démarrer les travaux qu'après la cotisation de 35 000 GNF/ha, le projet réalise l'essentiel des travaux d'aménagement en front de mer (T1). Travaux de 1997 – 2001 sur 2454 ha
  - PAPR (2001 – 2002)
  - Mission de validation technique (2002)
- Période de mise en veille (ralentissement) du projet (2003 – 2007)
- Riz BG 1 (2007 – 2011) Fractionnement du projet dans le souci de pérennisation, introduction de la GEP (Univers Sel ADAM) et des travaux complémentaires. Ralentissement de travaux (ciment, entreprises).



iram

4

Analyse de documents : Rappel de l'évolution des projets

- Riz BG 2 (2011 – 2015): Finalisation des travaux reportés, réalisation des travaux complémentaires, accentuation de l'approche participative, ADAM chef de file de la GEP



**Evaluation des aménagements EC  
et GEP**



## Visites des aménagements PDRIGM Riz BG

- La visite des périmètres a été programmée sur la base d'une liste préparée par la FOP BG avec l'appui de l'équipe BERCA en présence d'une délégation DNGR et avait comme objectif de réaliser un état des lieux visuel et d'échanger avec les usagers.
- Les plaines et périmètres visités en Avril 2016:
  - Kapatchez: Kabéa et Songolon
  - Kanfarende: Kebenten-Tafera et Kampony
  - Torobadé: Kissassy et, Missira
  - Tounyifily: Kankoussaya Sèguèma, Melensy et Gbanta
  - Douprou: Siranka Bongolon et Siboty Sobanè, (Kountouloun)
  - Koba: Tombèn et Kirinkiné (Kito et Dokiti en juin)
  - Tanènè: Bamba, (Gandoya Malensy)
- Les plaines du sud en juin



iram

7

## Premiers Constats visite

1. Certains aménagements fonctionnent mal voire très mal
2. Les vannes à clapet posent problèmes de corrosion et de manipulation
3. Remplacement des vannes à clapet côté périmètre par des batardeaux et gestion collective du plan d'eau à la parcelle
4. Fortes dégradations de digues mécanisées Riz BG (digue routes), suite à des submersions lors des grandes marées
5. Les ouvrages sont stables
6. Manque de qualité du béton des ouvrages
7. Insuffisances dans le suivi technique des périmètres
8. Dissociation entre GEP et gestion d'ouvrages collectifs (digue de ceinture et ouvrages régulateurs)
9. Rendements et taux de mise en valeur en baisse
10. Producteurs (très) soucieux quant au bon fonctionnement des aménagements



iram

8

Fonctionnement ouvrage Korlata début avril 2016 (périmètre Siranka – Bongolon)

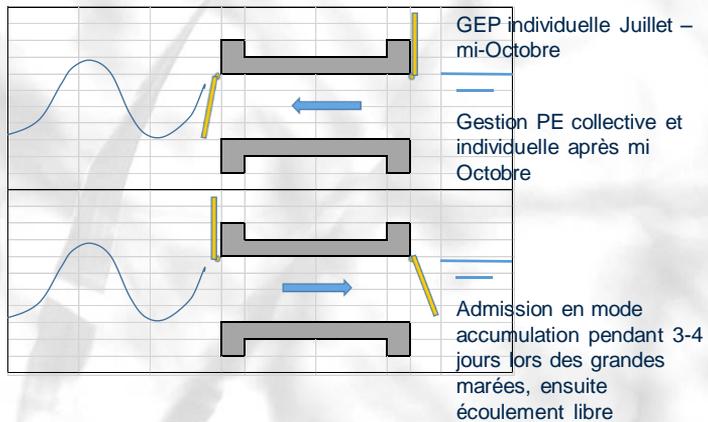


Pas de vanne à clapet coté périmètre  
Deuxième plus grande marée en saison sèche.  
Taux d'admission eau de mer < 30%



Fonctionnement ouvrage recommandé des régulateurs en T1

Mode drainage en hivernage

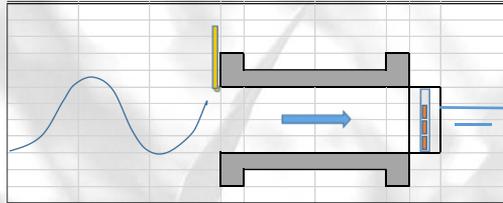


Mode admission eau de mer après récolte

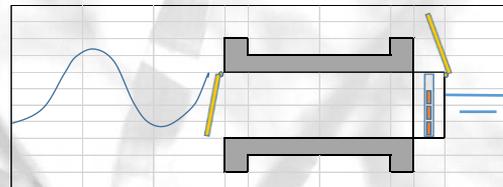


## Fonctionnement ouvrage observé lors de l'évaluation

### Vanne à clapet coté périmètre remplacée par batardeau



En admission eau de mer, le débit et la capacité de stockage sont restreints: taux d'admission eau de mer < 50% => baisse de fertilité progressive



En mode de drainage la capacité de drainage est restreinte

En mode d'accumulation d'eau douce, et négligence de GEP individuelle, les rizières hautes manquent d'eau et les rizières basses sont noyées => baisse de TMV et rendement moyen périmètre

## Etat ouvrage Korlata

### Ouvrage réalisé en 1998



Pas de tassement prononcé (visuel)  
Béton en très bon état, Ouvrage stable  
Perrés partiellement emportés (sans risque pour l'ouvrage)  
Pas d'érosion régressif, pas d'envasement observable  
Vanne à clapet coté mer fonctionne normalement

### Etat chenal de connexion entre digue route et périmètre Siboty

Ouvrage réalisé en 2000



Perrés partiellement emportés mais chenal stable



13

### Ouvrage périmètre Kebenten Tafera



Digue finalisée et submergée en 2015

Ouvrages réalisés en 2010 – 2012

Le niveau d'eau lors de grandes marées en Avril 2016 très élevé (pas de revanche)

Diguettes de surélévation 0,3 - 0,4 m en latérite



14

### Constat: Qualité de béton pénalisée par des problèmes d'approvisionnement de ciment CHF

L'arrêt de production du ciment CHF en Guinée a pénalisé le projet qui a dû importer le ciment du Sénégal et a causé

1. Un retard de 1 à 2 ans dans les travaux de Génie civil
2. Une prise progressive du ciment, d'ailleurs le béton préparé avec du ciment stocké pendant 6 mois dans de bonnes conditions en Guinée perd environ 30% de sa résistance.
3. Des difficultés dans la maîtrise d'œuvre (délimitation des responsabilités) vu que BERCA était en charge de suivre la qualité du béton ainsi que la fourniture du ciment.
4. L'étude convenance du béton aurait permis d'optimiser l'utilisation du vieux ciment en augmentant les doses. Le dosage aurait été revu à la hausse mais la mission n'a pas pu vérifier ceci de façon objective.



iram

15

### Constat: Diques routes fortement dégradées

1. Submersion de digues routes trop basses: Kampony, Kebenten,
2. Cassure des digues routes:
  - Kebenten – Tafera et Kampony (sous estimation hauteur diguette de surélévation, sous estimation de la hauteur de revanche, non maîtrise des tassements par absence de suivi et d'essais œdométriques)
  - Melensy (sous estimation bassin versant) de facteur 10
  - Kankoussaya (2 des 4 ouvertures du régulateur bouchées par les usagers)
3. Série d'abandons de marché et non finalisation de travaux de la digue route (Missira et Kissassi) dans la plaine de Torobadé



iram

16

## Constat: Insuffisances dans le suivi technique

Le S&E ONRG s'est focalisé sur le suivi des impacts du projet.

La mission d'évaluation mi-parcours PDRIGM ainsi que la mission de validation technique (F.Gadelle, Dr M.Sow) avaient recommandé de réaliser un suivi technique rapproché, or:

1. Le suivi de tassement des ouvrages par des levés topo s'est limité à une année (2001 - 2002). Consécutivement ces digues ont été rechargées. Le suivi édaphiques par casier (CE, pH, submersion) entamé en 2001 s'est arrêté en 2002
2. Le suivi des pertes de charges recommandé par F.Gadelle au niveau des régulateurs n'a pas été réalisé
3. Le suivi du fonctionnement des ouvrages (vannes) n'a pas été réalisé
4. Le suivi des rendements reste discutable
5. Le suivi des taux de mise en valeur reste subjectif.

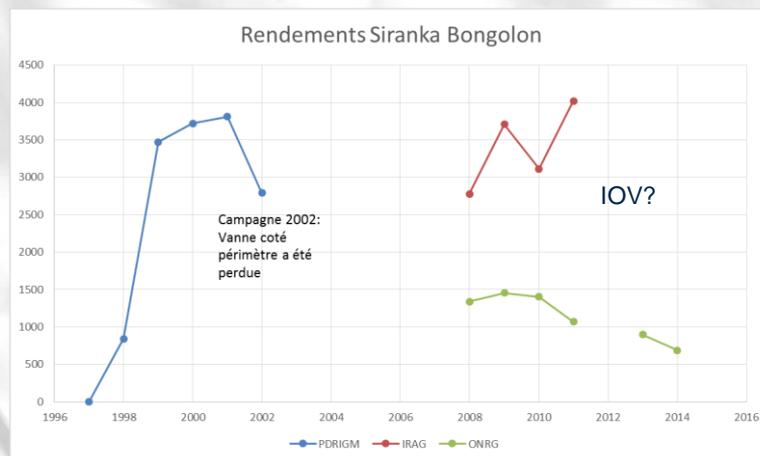
=> La capitalisation des projets PDRIGM, Riz BG1&2 reste compromise.



iram

17

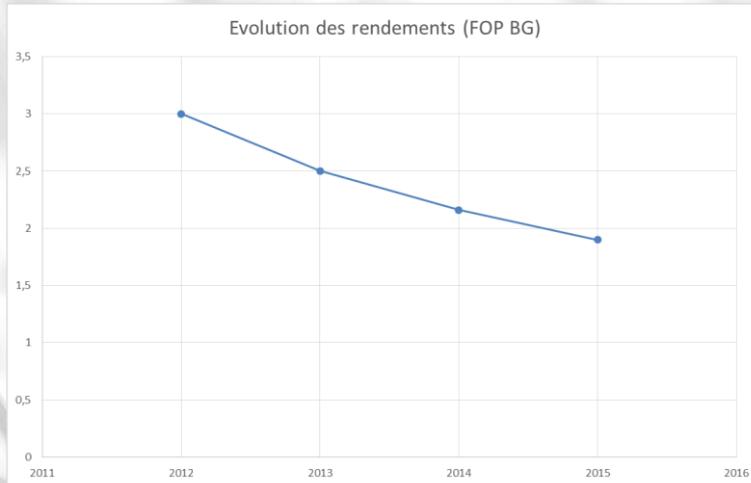
## Insuffisance de suivi technique: Rendements



iram

18

### Insuffisance de suivi technique: Rendements



BRL

iram

19

### Taux de mise en valeur estimé par enquête (IRAM BRL 2016)

	Nombre de casiers		TMV
	Total	Mises en valeur	
Kabéa	160	65	41%
Songolon	275	245	89%
Kebenten Taféra	255	183	72%
Kampony	1176	918	78%
Kankoussaya	219	140	64%
Seguema			
Melensy		0	0%
Gbanta	102	45	44%
Siboty Sobané	238	108	45%
Kountouloun	445	331	74%
Siranka	520	205	39%
Bongolon			
Kirinkiné	153	103	67%
Gandoya	205	0	0%
Malensy			
Bamba	461	456	99%
Moyenne			55%

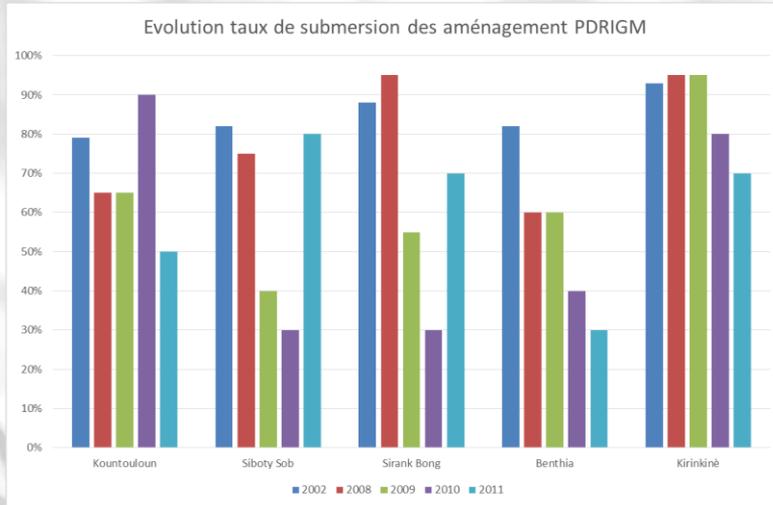
Le taux de mise en valeur avant aménagement était estimé par le PDRIGM entre 50% et 60%

BRL

iram

20

## Suivi technique: taux de submersion eau de mer



## Suivi technique: évaluation par les usagers de Kirinkiné

Avis des usagers sur l'aménagement	Informations complémentaires / analyse critique
Les aménagements ne sont pas achevés et ceux qui sont finis sont mauvais.	Les travaux d'aménagement se sont achevés en 1998, il y a 18 ans. Les 4 premières années les rendements oscillaient entre 2.8 et 3.6 T/ha, l'admission d'eau de mer en mars 2002 couvrait 100% du périmètre.
La digue de ceinture est trop basse et est en train de casser, l'eau de mer a envahi les casiers,	Correct, toutefois l'entretien de la digue appartient à l'AUP. En 2016 la digue de ceinture d'un quartier hydraulique (périmètre modèle) était en bon état, un autre en (très) mauvais état.
L'ouvrage est détérioré,	En 2016, un ouvrage a été trouvé en état passable (normal après 18 ans) sans aucun problème de stabilité et le deuxième en excellent état.
Les perrés sont gâtés	Les perrés d'un ouvrage sont en effet perturbés, sans mettre en danger la stabilité de l'ouvrage, les perrés du deuxième ouvrage sont légèrement dérangés par la création d'une petite zone d'emprunt à côté des perrés, ce qui a causé un glissement partiel des sols et fissuration des perrés maçonnés. Rien qui mette en cause la pérennité de l'ouvrage et qui devrait être pris en charge par l'entretien régulier.



## Evaluation des procédures

BRL  
ingénierie

iram

23

### Procédures qui méritent réflexion : Constats

1. Les travaux complémentaires n'ont pas été sujet d'études formalisées, or ils impactent fortement le fonctionnement des périmètres;
2. Les études d'aménagement ne permettent pas aux parties prenantes d'évaluer les propositions d'ouvrages, leur impact et dimensionnement
3. Le processus de validation des rapports d'études mérite une meilleure formalisation;
4. Un contrat de prestation de service pour le contrôle des travaux de type forfaitaire n'est pas recommandé, notamment dans un milieu changeant – trop risqué);
5. Le Maître d'Œuvre n'a pas vocation à fournir le ciment CHF provenant de l'extérieur du pays vu que la délimitation de responsabilité entre acteurs se pose;
6. Un Maître d'Œuvre en charge des études et supervision des travaux reste un sujet de discussion, notamment si sa rémunération en dépend;
7. Les procédures d'Appel d'Offres des travaux ayant du mal à mobiliser de bonnes entreprises;
8. Les dossiers de suivi des travaux méritent d'être mieux étoffés;

BRL  
ingénierie

iram

24

## Constat Documents APS, APD, DAO de faible qualité

Rappel des bonnes pratiques en études d'aménagement:

1. APS: (i) propose et justifie les ouvrages à réaliser, (ii) effectue le pré-dimensionnement, réalise (iii) les plans type et (iv) avant-métrés (estimation des coûts des ouvrages). Ce document permet au Maître d'Ouvrage et autres parties prenantes de prendre connaissance des propositions et ses implications financières (cout d'investissement, coût O&M);
2. APD: a comme objectif de détailler les propositions d'aménagement suffisamment pour qu'on puisse préparer un Dossier d'Appel d'Offre (DAO). Ce dossier peut approfondir les études de stabilité et fournit les plans détaillés des ouvrages;
3. DAO: contient tous les éléments administratif et techniques (plans, prescriptions techniques, bordereau de prix) pour permettre aux entreprises de soumissionner;
4. Dossier d' exécution est généralement préparé par les entreprises après signature du marché. Ce dossier se réalise en étroite collaboration avec la mission de Contrôle sur la base d'un levé topographique contradictoire.

La mission n'a pu trouver les plans qu'au niveau des dossiers d'exécution (pour le seul cas de Songolon).



iram

25

## Constat: La faible performance des entreprises a pénalisé la mise en œuvre des travaux

La performance des entreprises a été particulièrement faible pour les raisons suivantes :

- Manque d'expérience en zone mangrove.
- Manque de matériel, de moyens financiers et de staff expérimenté.
- Inflation galopante, liée à des retards divers, comme l'approvisionnement en ciment CHF, la saison de pluie, le climat social pendant cette période.
- Des enveloppes de marché trop faibles.
- L'éclatement des travaux d'aménagement d'un périmètre en plusieurs petits marchés afin de respecter le seuil des marchés régionaux.
- Le départ de bon nombre d'entreprises étrangères pendant la période Riz BG



iram

26

## Les raisons de contreperformance BERCA Baara

- Baisse du niveau d'expertise, notamment dans les études (APS, APD) mais aussi dans la gestion des travaux, plus précisément l'accompagnement des entreprises inexpérimentées ;
- Evolution d'une approche aménagiste vers une approche dite « participative », or force est de constater que les producteurs ne prennent pas toujours les décisions en connaissance de cause. Si l'approche participative est à continuer elle ne décharge pas le Maître d'œuvre de sa responsabilité technique et financière ;
- Une certaine forme d'excès de confiance ou d'ambition dans la proposition et réalisation de certains aménagements, notamment les digues routes dans la Plaine de Torobadé et Kanfarandé.



iram

27

## Les raisons de contreperformance BERCA Baara

Les raisons qu'on ne peut pas directement imputer à BERCA Baara sont :

- La longue interruption entre le PDRIGM et le RizBG ;
- La non disponibilité du ciment CHF, nécessaire pour la réalisation des ouvrages en béton en mangrove ;
- Le climat politico-social du pays pendant cette phase, y inclus l'impact d'Ebola ;
- L'inflation galopante ;
- Les procédures d'attribution des marchés de travaux et notamment une attribution au moins-disant une fois la barre technique passée ;
- Le départ d'entreprises internationales.



iram

28

## Les raisons de contreperformance BERCA Baara

Les raisons dont la responsabilité est à partager avec d'autres acteurs :

- La faible performance de l'assistant technique international notamment dans l'accompagnement des aménagistes et la validation des études ;
- Signature d'un contrat forfaitaire de supervision de travaux innovants (devant encore se confirmer) dans un environnement instable.
- Un climat de défiance entre les acteurs du projet.
- Des missions d'appui tardives d'expertise spécifique et externe pour traiter certains problèmes ardues comme la gestion de l'eau, la résiliation des marchés de travaux, la remise en cause des ouvrages (notamment dans le cadre des travaux complémentaires)



iram

29

## Mise en œuvre aménagements GEP

Suite au constat d'une faiblesse au niveau de la Gestion d'Eau à la Parcelle, le Riz BG a confié ce volet aux ONG ADAM – Univers Sel (UNS).

- Sous le Riz BG1 ils ont aménagé 1 540 ha
- Sous le Riz BG2 ils ont aménagé 2 450 ha

Le principe des interventions se base sur :

- L'installation de pipes au niveau des diguettes des casiers
- La réalisation des chenaux
- Le renforcement des diguettes de casiers, de compartiment et de ceinture

La méthode est très participative, commençant par un diagnostique, s'appuyant sur du conseil, la fourniture des pipes (PVC) et conduites PEHD annelées.

Au début l'objectif de ces interventions était d'améliorer la GEP au niveau des aménagements EC et des aménagements traditionnels peu accessibles pour les entreprises (îles). Progressivement ADAM UNS ont développé leur savoir faire dans le domaine des études et aménagements.



iram

30

## GEP Analyse de l'approche

L'approche ADAM – UNS est très participative et empirique. Si au départ le domaine d'activité est proche de la mise en valeur, il évolue progressivement vers le métier d'aménagiste.

Les outils produits sont des documents basés sur l'expérience en France et en Guinée Maritime, comme:

- Une typologie des plaines rizicoles
- Une aide au diagnostic
- Un référentiel technique

Leurs interventions sont très appréciées par la grande majorité des producteurs.

Vu leur volonté affichée de davantage s'engager dans l'aménagement des domaines rizicoles en mangrove, le projet y gagnera à adopter une approche plus formalisée en se basant sur des observations topographiques, limnométriques et des études hydrauliques simples.

Comme bémol on constate une faible complémentarité dans bon nombre d'aménagements à EC. Dans les plaines de Darabo (Koba) l'adoption des pipes est très élevée. En revanche dans les plaines plus au nord, l'adoption massive des pipes est encore à démontrer. Or c'est dans ces aménagements EC qu'ils ne font pas face aux deux problèmes: (i) renardage autour des conduites annelées et (ii) maintien des longues digues de ceinture.

## Conclusions

## Conclusions

1. Le projet n'a pas pu développer une vanne à clapet durable et facilement manipulable, ce qui a entraîné la modification du fonctionnement des ouvrages régulateurs
2. Dans les aménagements EC les producteurs abandonnent progressivement la gestion de l'eau individuelle et l'entretien des diguettes
3. Dès le démarrage du Riz BG les travaux complémentaires ont été prévus, dont le remplacement des vannes à clapet coté périmètre, toutefois sans justification établie;
4. Les études APS et APD sont incomplètes et ne permettent pas d'évaluer le bien fondé des propositions de travaux ni leur dimensionnement;
5. La mise en œuvre des travaux d'aménagement a été particulièrement affectée par:
  1. L'arrêt de la production du ciment CHF
  2. Le climat politico social du pays
  3. Création d'un climat de défiance
6. ADAM – UNS ont montré leur efficacité dans la mobilisation des producteurs, notamment dans la zone de Koba ils ont réussi à redynamiser la réhabilitation des aménagements traditionnels.



iram

33

## Conclusions (suite)

1. La durabilité de ces aménagements traditionnels améliorés dépendra des réponses encore à fournir sur les deux problèmes : (i) comment éviter le risque de renardage des ouvrages « régulateur de flux » et (ii) comment maintenir les longueurs de digue de ceinture dans un milieu de plus en plus délaissé par les jeunes.
2. Force est de constater que les aménagements sont en déclin, ainsi que les rendements et taux de mise en valeur
3. Avec la baisse consécutive des productions, les associations ont perdu une bonne partie du soutien de la population et de leur confiance dans les aménagements. Pourtant les enquêtes rappellent que la première attente de la population est que le futur projet les aide dans la mise en œuvre de digues de protection et ouvrages de régulation.
4. Enfin il y a lieu de déplorer le faible niveau de suivi technique des aménagements, qui n'ont ainsi pas pu guider à temps et de façon adéquate le comité de coordination et les comités de pilotage
5. En dernière conclusion la présente mission reprend les deux recommandations formulées lors de la validation technique en 2002 : **d'adapter le dispositif de suivi pour optimiser la gestion d'eau et le maintien de la fertilité et l'amélioration des conditions de manipulation des vannes** dans le but de diminuer la pénibilité de ce travail.



iram

34



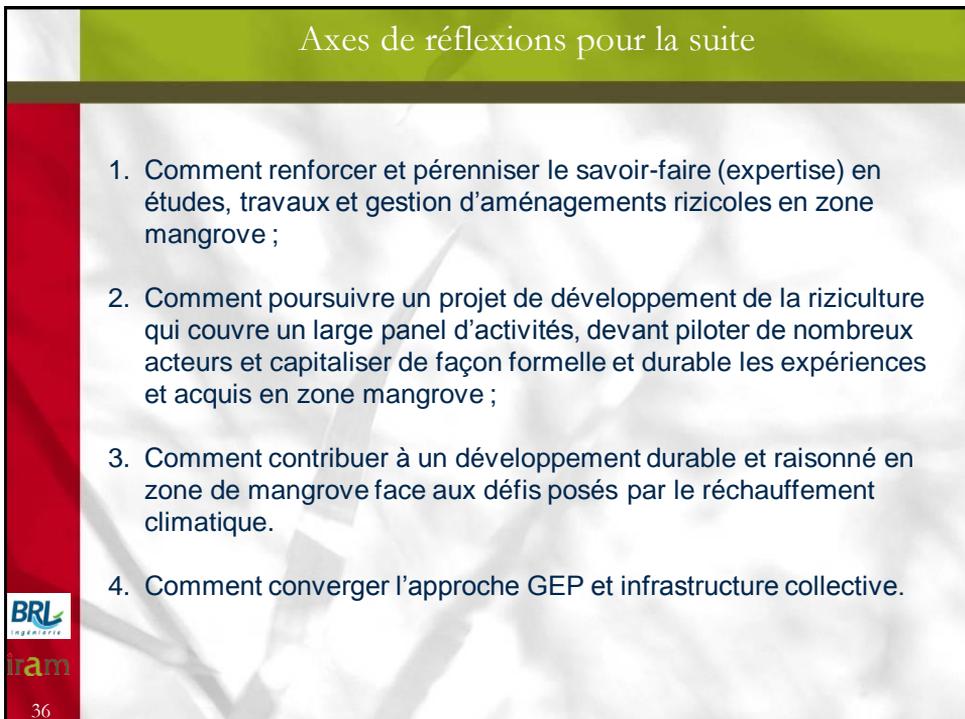
**Réflexions pour la suite**

BRL  
ingénierie

iram

35

This slide features a background image of mangrove branches. It has a green header bar at the top and a red vertical bar on the left side. The title 'Réflexions pour la suite' is centered in bold black text. Logos for BRL and iram are in the bottom left, and the number 35 is at the bottom left.



**Axes de réflexions pour la suite**

1. Comment renforcer et pérenniser le savoir-faire (expertise) en études, travaux et gestion d'aménagements rizicoles en zone mangrove ;
2. Comment poursuivre un projet de développement de la riziculture qui couvre un large panel d'activités, devant piloter de nombreux acteurs et capitaliser de façon formelle et durable les expériences et acquis en zone mangrove ;
3. Comment contribuer à un développement durable et raisonné en zone de mangrove face aux défis posés par le réchauffement climatique.
4. Comment converger l'approche GEP et infrastructure collective.

BRL  
ingénierie

iram

36

This slide features a background image of mangrove branches. It has a green header bar at the top and a red vertical bar on the left side. The title 'Axes de réflexions pour la suite' is centered in white text. A list of four points is presented in black text. Logos for BRL and iram are in the bottom left, and the number 36 is at the bottom left.



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



afcf  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**Merci pour votre attention et vos commentaires**

*Eric Verlinden, chargé de l'évaluation des aménagements*

[eric.verlinden@brl.fr](mailto:eric.verlinden@brl.fr)



Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)


37



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



afcf  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

***Atelier d'évaluation et de pré-faisabilité***

***Synthèse évaluation Volet Environnement***

12 & 13 juillet 2016 - IRAM-BRL Ingénierie



Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)


38

## Aspects environnementaux

Forces	Opportunités
<p>Projet de terrain faisant la promotion d'une agriculture paysanne à une échelle raisonnable (pas d'aménagements de plaines à très grande échelle) Système de culture potentiellement favorable à la production de riz biologique Objectif affiché de préservation des mangroves</p>	<p>Restauration de terres dégradées par des aménagements antérieurs Production de riz écologique sans déforestation additionnelle Préservation de forêts de mangrove, notamment le long des chenaux aménagés Intégration des enjeux environnementaux dans différentes instances de décisions/concertations</p>
Faiblesses	Menaces
<p>Manque de prise en compte des enjeux environnementaux à toutes les étapes des projets Projet sectoriel sans référence à une gestion intégrée de la zone littoral Absence d'études d'impacts environnementales au niveau du projet et au niveau stratégique Absence d'indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs environnementaux du projet Difficultés pour construire et conserver des aménagements fonctionnels dans le temps Projet potentiellement impactant pour les mangroves</p>	<p>Montée inéluctable des eaux du fait des changements climatiques Perte inéluctable de forêts de mangrove et de toutes les aménités positives induites Pollutions des casiers rizicoles Système de culture intensif entraînant une baisse de productivité des sols de mangrove en quelques années Augmentation globale de la pression anthropique sur les mangroves</p>




## Aspects environnementaux

Pertinence	Objectifs potentiellement pertinents, notamment l'objectif de production de « riz biologique ». Par contre, objectif de préservation des mangroves, via stabilisation de la riziculture traditionnelle, discutable car non prouvé
Cohérence	Approche globale cohérente. Néanmoins, défricher des mangroves « vierges » ou ayant recolonisées d'anciens casiers ne semble pas cohérent avec l'objectif global de préservation des mangroves. Logique d'autant plus incohérente en l'absence de planification des actions et des impacts à l'échelle des plaines. Stratégie mise en œuvre par le projet non satisfaisante dans la mesure où (1) aspects environnementaux non intégrés dans la mise en œuvre opérationnelle du projet et où (2) aucun indicateur ne permet de mesurer l'atteinte des objectifs.
Efficience	Budget important mais efficience environnementale globale incertaine dans la mesure où le projet ne permet pas de mesurer l'atteinte des objectifs formulés. Ainsi, des études ont été commanditées (à l'ONRG), mais l'utilité finale des rapports produits est discutable.
Efficacité	Efficacité moyenne.
Impact	Les paysans utilisent largement des intrants et l'impact réel du projet sur l'environnement n'est pas mesuré. L'impact du projet sur les peuplements de mangrove et leur dynamique n'est pas étudié (déforestation / préservation des mangroves).
Durabilité	Réalizations fragiles et ne s'inscrivent pas dans la durée sans financements extérieurs additionnels, notamment dans contexte montée des eaux marines. Epuisement potentiel des sols à surveiller. Sans planification ni suivi environnemental à l'échelle des plaines, la durabilité des écosystèmes de mangrove ne peut pas être appréciée.






REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité  
  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Volet environnement : Loïc Trebaol, Grégoire Lejonc & Camara Selly**

**François Doligez & Younoussa Baldé, coordinateurs de l'étude**

[f.doligez@iram-fr.org](mailto:f.doligez@iram-fr.org) - [younoussabalde@yahoo.fr](mailto:younoussabalde@yahoo.fr)



iram

Photos : G. Lejonc, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universe)



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

***Atelier d'évaluation et de pré faisabilité***

***Gestion, entretien, maintenance***

12 & 13 juillet 2016 - IRAM-BRL ingénierie






Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)




1

## Gestion, Entretien et Maintenance

- Quelle stratégie promue à travers PDRIGM et RizBG-RizBG+ ?

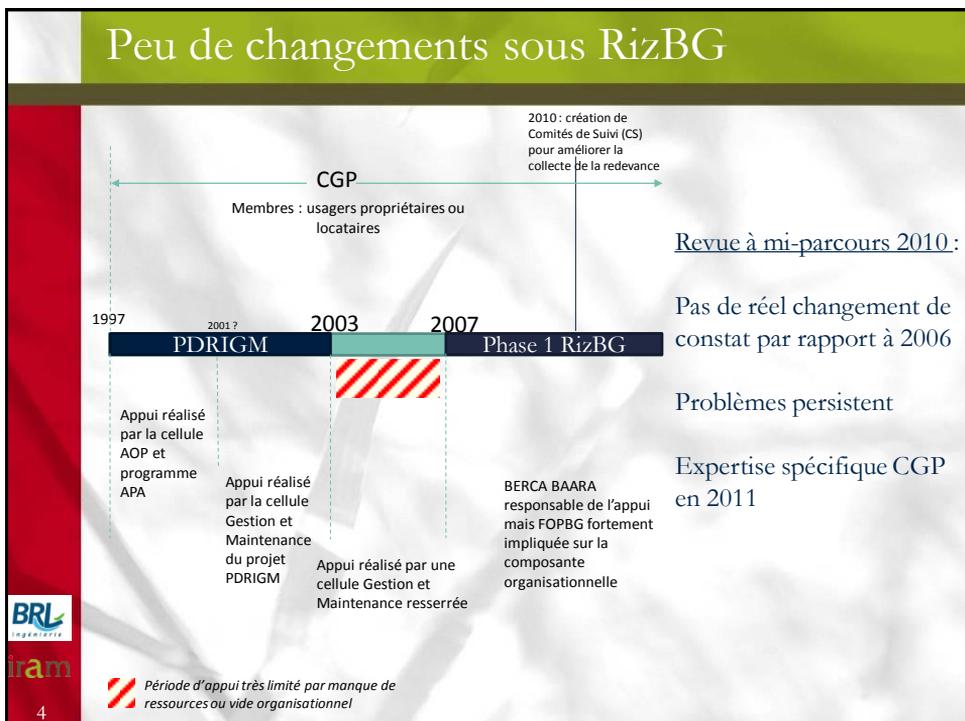
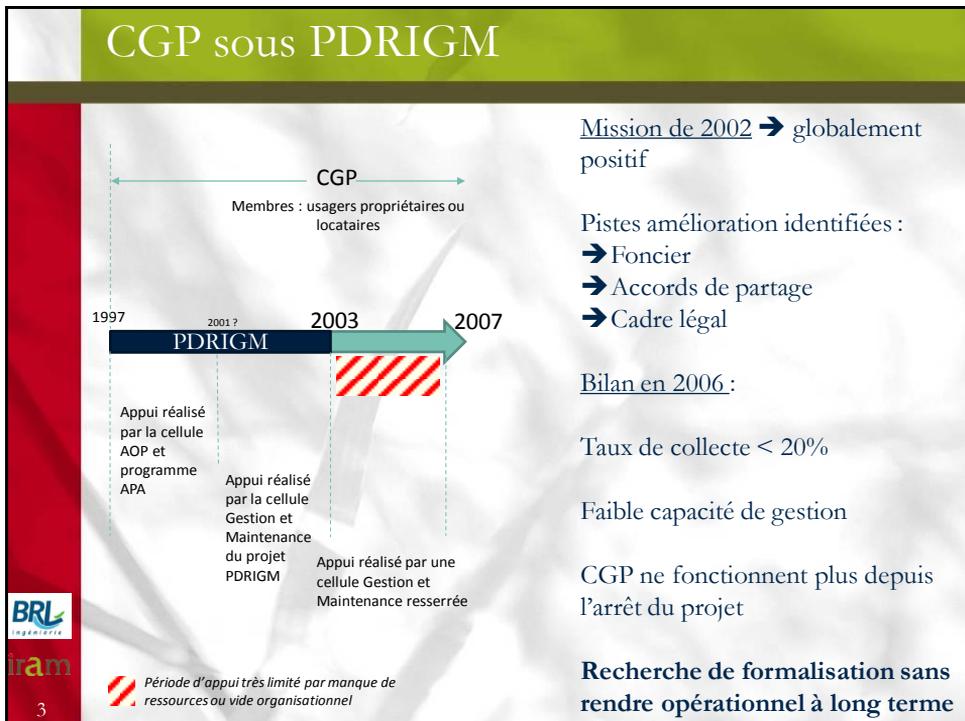
**→ une gestion partagée entre usagers et DNGR**

Objectif spécifique RizBG : *Accroître la participation des populations locales et renforcer les capacités d'organisation et de gestion des communautés*

Transfert partiel de responsabilités et participation importante des bénéficiaires en réponse aux défaillances constatées sur le Kapatchez




2



## Un tournant : mission d'expertise de 2011

En bref :

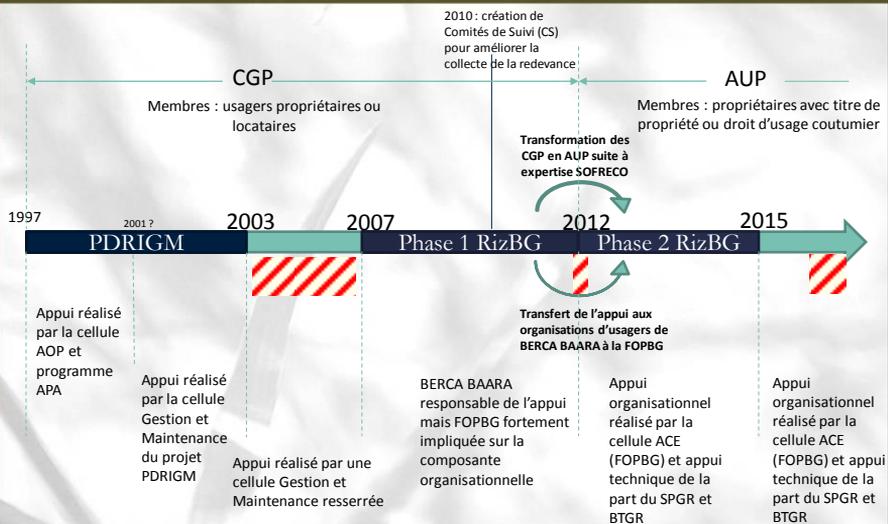
- Qualité des aménagements qui pose problème
- Des conflits sur la gestion de l'eau et refus d'entretien
- Usagers propriétaires coutumiers déresponsabilisés dans les CGP
- CGP = structures confuses
- Manque de cohérence et d'interactions entre approches
- Posture GR top-down
- Uniformisation des cotisations inadaptée
- Cotisations initiales mal comprises et mal utilisées
- FOPBG pas plus légitime que BERCA Baara pour « avoir » la responsabilité des CGP



5

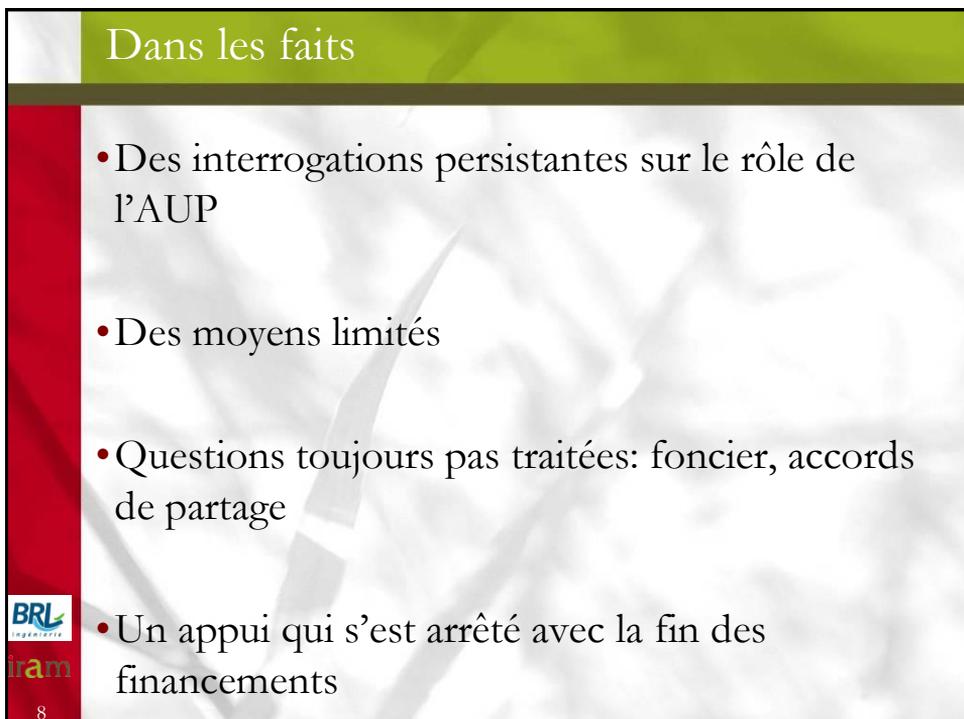
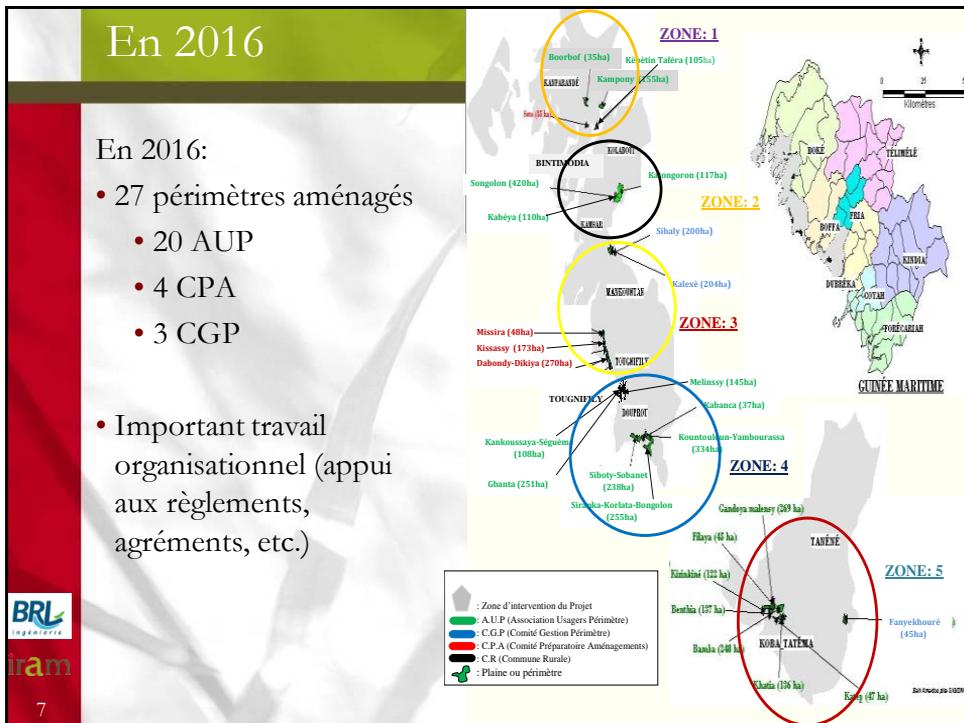
source : Cécile Daniel Clarys, SOFRECO, 2012

## Des CGP aux AUP : Riz BG+



6

Période d'appui très limité par manque de ressources ou vide organisationnel



## Quel regard sur 20 ans de projet ?

- Un manque de complémentarité entre approches
- Des temps de projet peu adaptés et des périodes sans projet qui impactent les périmètres
- Des changements stratégiques qui n'apportent pas que des solutions :
  - Du tout technique au tout organisationnel
  - Un changement de cadre légal qui ne résout rien
  - Un appui qui n'est pas durable et qui pose question sur les relations FOPBG/OP/AUP



9

## En synthèse

Pertinence

Objectifs pertinents. La mise en place d'une gestion collective est indispensable et le projet reconnaît la nécessité d'une gestion partagée.

Cohérence

Pas complètement satisfaisant. EC vs GEP. PDRIGM et RIZBG : approche top-down, rendre formel plutôt que fonctionnel. RIZBG+ : abandon du champ technique.  
Stratégie d'appui par la FOP à des AUP indépendantes n'est pas cohérente.  
Des questions non traitées (foncier, partage)  
Des durées inadaptées.

Efficacité

Moyenne. Institutions créées mais autonomie non assurée. Elles ne peuvent aujourd'hui prendre la gestion des infrastructures sans un appui extérieur.  
De plus, accords de partage et question foncière non traitée

Impact

Création de structures motrices. Identification d'interlocuteurs vis-à-vis de l'extérieur. Développement d'une dynamique positive de gestion collective.

Durabilité

AUP sont des institutions fragiles. Leur durabilité n'est pas assurée. Erosion fonds avec inflation.



## Orientations pour la préfaçabilité

### Trois options :

- **Considérer les AUP comme un « outil » des Groupements/OP permettant la bonne gestion des infrastructures et la mise en valeur des périmètres. La cellule ACE est maintenue au niveau de la FOPBG.**
  - + : clarification de la relation AUP / OP/ FOPBG, compatible avec organisations traditionnelles
  - : nécessiterait dissolution des AUP déjà enregistrées, pose la question des OP non membres de la FOPBG ou des agriculteurs non membres des OP
- **Les AUP se construisent en parallèle des OP et de manière indépendante. La cellule ACE est complètement internalisée par FOPBG et réalise un appui sous forme de prestations payantes.**
  - + : poursuite de la dynamique, rémunération de la cellule ACE en dehors de financements projets, professionnalisation de la cellule et logique économique, responsabilisation des usagers
  - : quelle capacité à payer? Risque d'exacerbation AUP/OP / FOPBG
- **Les AUP se construisent en parallèle des OP et de manière indépendante. L'appui est placé au niveau de la DNGR ou d'autres acteurs (ONG, Fatière...).**
  - + : poursuite de la dynamique, cohérence du rôle et de la stratégie de la FOPBG
  - : perte d'influence pour la FOPBG, multiplication des interlocuteurs, peu de moyens au niveau des services DNGR et conflit d'intérêt potentiel, risque d'appui trop technique



iram

11

## Orientations pour la préfaçabilité

### Dans tous les cas:

- ➔ Démarrer le nouveau projet avec une **vision globale**
- ➔ Mettre en œuvre un appui technique ET organisationnel **par une cellule unique**
- ➔ Réfléchir non pas en termes de formalisation mais d'**opérationnalité** des structures créées
- ➔ Réfléchir à un montage permettant de donner un minimum de moyens aux AUP et à la cellule d'appui pour pouvoir **fonctionner de manière partiellement indépendante**
- ➔ **Construire, finaliser et signer les accords de partage avant tout nouveau démarrage de travaux**

### Des axes à creuser:

- Quelle vision au niveau national? (par exemple : rôle des collectivités locales)
- Comment monter un fonds d'entretien?



iram

12



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité  
  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Merci pour votre attention et vos commentaires**

**Romain Vidal**

**François Doligez & Younoussa Baldé, coordinateurs de l'étude**

[f.doligez@iram-fr.org](mailto:f.doligez@iram-fr.org) - [younoussabalde@yahoo.fr](mailto:younoussabalde@yahoo.fr)



iram

Photos : G. Lejoric, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la  
filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz  
Basse Guinée**

**Atelier de Restitution**

**Evaluation mise en valeur et accompagnement**

**12 et 13 Juillet 2016- IRAM-BRL ingénierie**






Photos : F. Doligez et Proposition Technique ( © Retif & Universel)



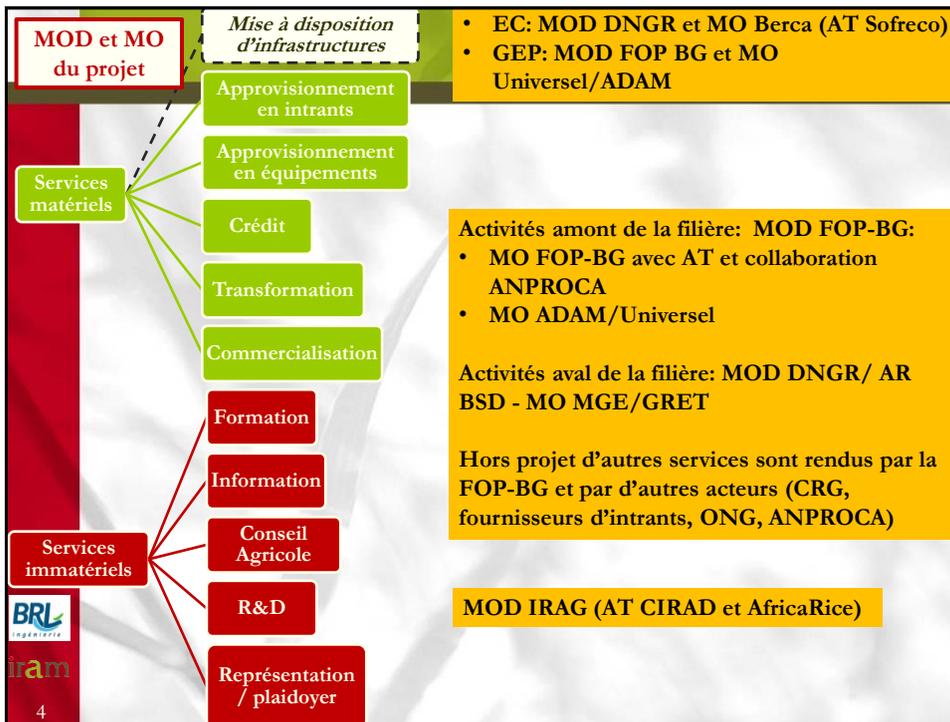
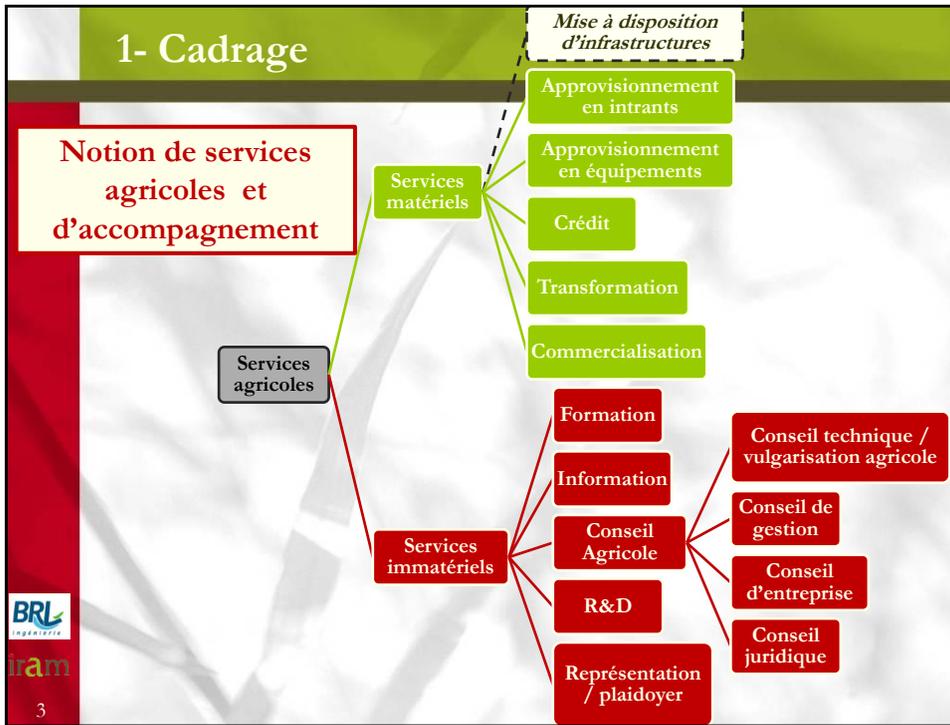

1

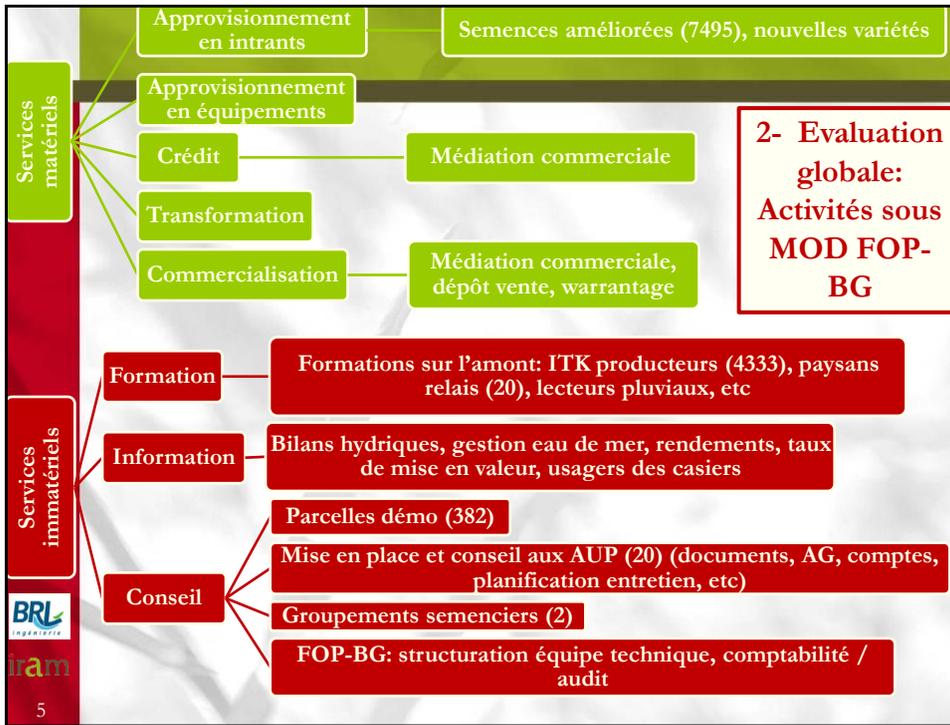
**Plan de la présentation**

1. Cadrage sur la notion de services agricoles / d'accompagnement et organisation du projet
2. Evaluation globale des activités conduites composante « appui aux OP »
3. Focus sur certains points:
  - Evaluation de la mise en valeur agricole
  - Evaluation du renforcement des dynamiques paysannes (OP)
  - Evaluation de la FOP BG en tant que maître d'ouvrage d'une Composante du Projet Riz BG : une audace plus qu'un défi à relever !!
4. Perspectives




2





## 2- Evaluation globale de la composante

**Pertinence**

- Choix des activités pertinent mais une juxtaposition d'activités n'est pas suffisante pour enclencher / maintenir un cercle vertueux de développement
- Attention au focus filière riz de mangrove qui passe sous silence le multi-activités
- Pertinent de confier la MOD à la FOP-BG, mais très audacieux
- Mais articulation difficile: amont / aval avec FOP-BG / MGE et EC / GEP avec DNGR / FOP-BG ADAM

6

## 2- Evaluation globale de la composante

### Cohérence

- Cohérence avec politique agricole nationale (renforcement des OP)
- Mais excès de confiance vis-à-vis des capacités de la FOP-BG (audace!) et sous-dimensionnement du renforcement de la FOP-BG: des questions de fonds identifiées dès 2007 auraient dû être mises à plat dès le début du projet (modèle économique de la FOP-BG, gestion de la diversité des membres)
- Le Riz-BG (et les autres projets) met la FOP-BG en porte à faux vis-à-vis de ses membres: services aux membres Vs services publics, OP (loi 014) Vs AUP (loi 013)
- Bien que porté par la FOP-BG, le projet est-il pour autant un projet paysans (pour cette composante)? Véritable écoute des paysans? L'approche projet oriente trop les activités de la FOP-BG
- Appui aux AUP pas toujours clair: externalisé puis « internalisé » en partie dans la FOP-BG

7

## 2- Evaluation globale de la composante

### Efficacité

- Beaucoup d'activités conduites mais délais de réalisation
- Mais retard des aménagements impacte négativement sur les activités de la FOP-BG
- Attention: suivi indicateurs d'activités essentiellement et très peu d'indicateurs d'effets / d'impacts (pourrait donner une vision un peu trop optimiste)
- Mais quid alphabétisation fonctionnelle?

8

## 2- Evaluation globale de la composante

Efficience

- Activités réalisées à coûts ONG et coûts OP raisonnables

Durabilité

- Durabilité des systèmes de productions en question: baisse des rendements, faible capacité des AUP à prendre en charge les aménagements et des OP à rendre des services
- Faible durabilité des services aux membres étant donnée la très forte dépendance aux projets
- Durabilité de la FOP-BG dans sa forme actuelle en question et processus de restructuration
- Choix des « acteurs durables »? Quid de mécanismes institutionnalisés, pérennes et vertueux de financement des acteurs?

9

Pertinence

- Choix des activités pertinent mais une juxtaposition d'activités n'est pas suffisante pour enclencher / maintenir un cercle vertueux de développement
- Attention au focus filière riz de mangrove qui passe sous silence le multi-activités
- Pertinence de confier la MOD à la FOP-BG, mais gros morceau
- Mais articulation difficile: amont / aval avec FOP-BG / MGE et EC / GEP avec DNGR / FOP-BG ADAM

Cohérence

- Mais excès de confiance vis-à-vis des capacités de la FOP-BG (audace!) et sous-dimensionnement du renforcement de la FOP-BG: des questions de fonds identifiées dès 2007 auraient dû être mises à plat dès le début du projet (modèle économique de la FOP-BG, gestion de la diversité des membres)
- Le Riz-BG (et les autres projets) met la FOP-BG en porte à faux vis-à-vis de ses membres: services aux membres Vs services publics, OP (loi 014) Vs AUP (loi 013)
- Bien que porté par la FOP-BG, le projet est-il pour autant un projet paysans (pour cette composante)? Véritable écoute des paysans? L'approche projet oriente trop les activités de la FOP-BG
- Appui aux AUP pas toujours clair: externalisé puis « internalisé » en partie dans la FOP-BG

Efficacité

- Beaucoup d'activités conduites mais délais de réalisation
- Mais retard des aménagements impact négativement sur les activités de la FOP-BG
- Mais attention: suivi indicateurs d'activités essentiellement et très peu d'indicateurs d'effets / d'impacts (pourrait donner une vision un peu trop optimiste)
- Mais quid alphabétisation fonctionnelle?

Efficience

- Activités réalisées à coûts ONG et coûts OP raisonnables

Durabilité

- Pas appréciation de la durabilité de la FOP-BG, mais des activités du projet
- Durabilité des systèmes de productions en question: baisse des rendements, faible capacité des AUP à prendre en charge les aménagements et des OP à rendre des services
- Durabilité de la FOP-BG dans sa forme actuelle en question: « crise » interne et processus de restructuration, faiblesse du modèle économique → arrêt des activités
- Choix des « acteurs durables »? Quid de mécanismes pérennes et vertueux de financement des acteurs?

10

### 3- Focus évaluation du Riz-BG sur la mise en valeur agricole des aménagements

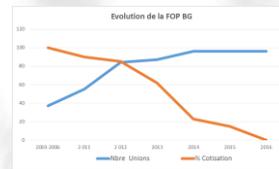
- La problématique identifiée à l'époque du PDRIGM n'est que partiellement résolue: Augmentation puis diminution de rendement, abandon de certaines parcelles, faible entretien et dégradation des aménagements, etc.
- Pas de maintien d'un cercle vertueux de développement = quid impact de l'intervention? Quid rentabilité économique?
- Riz de mangrove pas si bio que cela?
- Accompagnement par FOP-BG non durable sans projet : pas de couverture des coûts de services (ex arriérés sur FDR intrants PNAFA)

- Mais des avancées pendant Riz-BG:
  - GEP bien appropriée
  - GEP + EC donne les meilleurs résultats et est davantage vu comme complémentaire que comme opposé
  - Augmentation du lien appui à l'amont / appui à l'aval (aval pourrait tirer l'amont?)
  - Identification de bonnes pratiques, de variétés, formation de producteurs, etc
- Existe toujours une demande forte pour les aménagements et en particulier les digues: mais il faudrait clarifier cette demande (digues? accompagnement? Etc)

### 3- Focus évaluation du Riz-BG sur les dynamiques paysannes

- Des services aux producteurs sont fournis (grâce aux projets, aux membres et non-membres): présence sur le terrain
- Renforcement du mouvement paysan (en construction), mais accentuation dépendance financière
- Structuration technique FOP-BG à partir de 2012 (équipe technique, compta, chiffres, etc)

- Les paysans disent « on ne nous écoute pas »
- Membres et cotisations: fuite en avant?



- Absence de modèle économique durable à tous les niveaux des membres FOP-BG et Riz-BG n'a pas travaillé dessus
- Cohérence interne: OP Vs AUP, membres Vs non-membres (beaucoup de non-membres appuyés), logique des projet s'impose
- Crise interne / restructuration
- Transparence de la FOP-BG? (données)

### 3- Focus évaluation de la FOP-BG en tant que MOD d'une composante du Riz-BG

- Forte mobilisation interne (membres, élus) et externe (autres bailleurs: UE, Rio Tinto, FIDA, etc) grâce à cette « audace »
  - Composante mise en œuvre assez efficacement et de façon assez efficiente
  - Capacités d'intervention de la FOP-BG améliorées: équipe technique, rapports techniques et financiers, compta/audit. Mais quid durabilité?
  - Apprentissage du rôle de MOD en renforcement des partenariats avec d'autres acteurs (ONG, IRAG, DNGR...)
  - A renforcé sa légitimité aux yeux des PTF (nationaux et internationaux)
- Encouragé une fuite en avant sans traiter les questions de fond (modèle économique et diversité des membres)?
  - Assistance technique insuffisante pour relever ce pari audacieux
  - Contrôle suffisant des prestataires par la FOP-BG?

### 4- Perspectives

- Développer les modèles économiques / services à tous les niveaux de la FOP-BG pour sortir de la logique projet: Quels services rentables? Quels services à subventionner? → Entrée par services rentables pour les membres pour assoir le modèle économique + mécanismes institutionnalisés, pérennes et vertueux de financement des OP
- Mieux articuler les différentes formes d'appui-conseil / les différents services, plutôt que juxtaposer des activités dans un projet (cf. aussi le rôle de MOD):
  - Organiser de façon logique et cohérente l'alphabétisation + conseil technique + CEF + appro + commercialisation, etc, pour enclencher un cercle vertueux de développement = logique d'intervention / théorie du changement à mieux formuler (quelle porte d'entrée la plus pertinente et efficace? Conseil technique? CEF? Conseil en commercialisation aux OP?).
  - Mieux articuler les cellules formation / structuration / ACE de la FOP-BG.
- Poursuite d'une logique multi-acteurs et d'un partage des rôles suivant leurs avantages comparatifs / leurs missions (cf. aussi rôle MOD)
- Vigilance:
  - Restructuration de la FOP-BG par filière (décision CA) va entraîner une phase d'incertitude. Restructuration ne fait sens que si les questions de fond sont traitées (modèle économique, services aux membres). Accompagner ce processus de changement (cf. évaluation SABG) et renforcer les nouvelles faitières.
  - De plus problématique à relier à l'articulation OP-AUP.



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

*Atelier de Restitution*

*Evaluation des activités de recherche-développement*

**Conakry, les 12 et 13 Juillet 2016- IRAM-BRL ingénierie**






Photos : F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)




15

Plan de la présentation

- I. Objectifs, axes de R&D et dispositif mis en place
- II. Méthodologie et résultats atteints pour chaque axe
- III. Evaluation de la composante (critères CAD/OCDE)
- IV. Pistes pour la suite




16

## I- Objectifs et axes de R&D

- **Objectif:** mettre à la disposition des producteurs des itinéraires techniques pour une production rizicole durable et soutenue tout en préservant les principales fonctions de l'écosystème de mangrove
- **Quatre axes de R&D:**
  1. Fertilité des sols
  2. Suivi technico-économique des exploitations
  3. Mécanisation
  4. Variétés



iram

17

## I- Dispositif de R&D mis en place

- La Composante R&D a été confiée à l'IRAG
- L'IRAG a bénéficié de l'assistance technique :
  - du CIRAD pour la gestion de la fertilité
  - de AfricaRice pour le suivi technique et économique.
- Le dispositif de recherche a comporté :
  - Trois Chercheurs guinéens et 2 chercheurs étrangers,
  - 14 enquêteurs puis ramenés à 7 dans RIZ BG 2,
  - Personnel de SRA Koba, ADAM et FOP BG
- Enveloppe globale d'environ 400.000 Euros



iram

18

## II- Axe fertilité: méthodologie

- Objectifs:
  1. Produire des connaissances sur la fertilité des sols
  2. Fournir des recommandations techniques et organisationnelles
  3. Proposer un observatoire de la fertilité des sols
- Démarche sur deux périmètres représentatifs:
  - Diagnostic de base de la fertilité (2009) → typologie des problèmes de fertilité
  - Suivi de la fertilité avec des parcelles de référence (2011 et 2012): mesure des apports en limons (bâches et pesées), mesures des apports d'eau (échelles),
  - Proposition de pratiques pour une bonne gestion de la fertilité
  - NB: assistance technique du CIRAD



iram

19

## II- Axe fertilité: résultats

- Résultat: Typologie de la fertilité :
  - 5 classes de fertilité identifiées (avec cartes) suivant la position topographique, la facilité d'admission de l'eau de mer, la gestion de l'eau douce et la végétation,
  - 7 zones de fertilité identifiées
- Résultat: Suivi des parcelles:
  - Analyse des sols: les problèmes (salinité ou acidité) peuvent être corrigés par les aménagements
  - Mais: Règles de gestion des ouvrages et de mise en valeur basées sur les hypothèses de base d'aménagement sont difficiles à mettre en œuvre
  - Mais: Inadéquation entre le dimensionnement des ouvrages et l'admission des eaux de mer en saison sèche
- Résultat: Propositions de bonnes pratiques:
  - Quartiers hydrauliques homogènes <50ha
  - Eviter des fermer les chenaux d'entrée d'eau de mer lors des aménagements
  - Aménagement III pour bonne gestion à la parcelle
  - Entretien des vannes, digues et chenaux indispensable pour la gestion de la fertilité
  - Eau de mer en saison sèche



iram

20

→ 4 rapports techniques + 3 fiches techniques + 1 poster + 1 note technique

## Ii- Axe suivi technico-économique des exploitations : méthodologie

- Objectifs: Mettre en place un système d'information:
  1. Pour le suivi des performances/compétitivité des systèmes rizicoles
  2. Pour évaluer ex-post et ex-ante les innovations techniques
  
- Démarche:
  - Suivi technico économique de 235 exploitations agricoles, soit 749 casiers rizicoles dans 16 périmètres et 41 villages
  - Sélection faite au hasard
  - Carrés de rendement ont été suivis pendant quatre campagnes (2008-2011)
  - NB: Assistance technique AfricaRice

## II- Axe suivi technico-économique: résultats

Résultat: Les systèmes de production et de culture de la riziculture de mangrove sont identifiés et décrits :

- Exploitation agricole dont la taille varie de 3 à 25 personnes,
- Riziculture, pêche, saliculture et petit commerce
- 3 systèmes de culture :
  - Repiquage sur billons (système le plus pratiqué par 71%),
  - Repiquage à plat
  - Semi direct à la volée

## Ii- Axe suivi technico-économique: résultats

Résultat: Données de rendement pour les systèmes de culture : le tableau ci-dessous donne les rendements en t/ha de paddy selon les 3 systèmes de culture

Mais attention :

- Pour l'exploitation des données car la constitution du rendement est multifactoriel: gradient de fertilité, âge des plants, etc
- Rendements différents de ONRG
- Semis direct difficile en plaines T1 et T2

Système de culture	2008	2009	2010	2011	Moy.	Pratiqué par
Repiquage sur billons	2,1	1,7	1,8	2	1,9	71%
Repiquage à plat	2,5	2,4	2	2,2	2,3	18%
Semis direct	2,8	3,1	3,1	3,1	3,0	3%



iram

23

## II- Axe suivi technico-économique: résultats

Résultat: Des éléments pour évaluer la productivité de la riziculture sont disponibles : temps de travail et rendements.

- Ci-dessous évaluation MBE avec 1 hj à 20.000 GNF

Systèmes culture	temps trav (hj)	Semences (Kg)	Rdmt (t/ha)	Charges (GNF)	Produit (GNF)	MBE (GNF)
Repiquage sur billons	278	50	1,9	5 935 000	6 650 000	715 000
Repiquage à plat	285	60	2,3	6 150 000	8 050 000	1 900 000
Semis direct à la volée	271	70	3,0	5 945 000	10 500 000	4 555 000

- Avec 1 hj à 25.000GNF, MBE<0 pour repiquage sur billons

4- Résultat: Des bonnes pratiques ont été identifiées à partir du suivi technico-économique et des Unités d'Expérimentation Paysannes ont été montées dans trois sites pour leur diffusion (gestion eau de mer, repiquage jeunes plants) + journées portes ouvertes.

→ 4 rapports techniques



iram

24

## II- Axe mécanisation: méthodologie

- Objectif: Répondre à une demande paysanne de mécanisation des travaux de préparation du sol → production de manuels (utilisation et entretien) et proposition d'actions de développement
- Démarche :
  - Capitalisation à Koba et Tounifily de l'expérience de 16 motoculteurs en 2008
  - Tests de labour en milieu paysan: un motoculteur avec trois types de train de roue pour la préparation des sols dans cinq périmètres **en 2009-2011 (3 campagnes) ou 2012 seulement?**



iram

25

## II- Axe mécanisation: résultats

- Résultats de la capitalisation → identification avantages et problèmes des expériences de 16 motoculteurs
- Résultats des tests:
  - Les roues cages sont le meilleur train de roulement notamment quand il est associé au rotavator.
  - La durée de préparation du sol varie de 7,5 à 15 heures pour 1 ha selon la nature (i) du sol (lourd ou léger) et (ii) l'équipement (charrue ou rotovator).
  - Ces essais doivent être poursuivis pour confirmer et affiner les résultats



iram

26

→ 3 rapports techniques + 2 fiches techniques

## II- Axe recherche variétale: méthodologie et résultats

- Objectifs: Identifier des variétés performantes (rendement supérieur à la variété locale la plus cultivée)
  - Démarche:
    - Suivi technique et économique (2008 à 2011) → identification de variétés
    - Des tests ont été effectués sur 12 variétés (6 locales et 6 améliorées) en 2012 et 2013 sur 3 sites
    - Production de semences de pré base pour la plus performante.
  - Résultats:
    - Identification variété M6 (rendement moyen 2,6t/ha)
    - Production de 1050kg de semence de pré-base par IRAG et distribution à 23 paysans
- 1 rapport technique + 1 fiche technique



iram

27

## II- Résultat: Identification et promotion de bonnes pratiques

- Synthèse des bonnes pratiques identifiées:
  - Quartiers hydrauliques homogènes <50ha
  - Eviter des fermer les chenaux d'entrée d'eau de mer lors des aménagements
  - Aménagement III pour bonne gestion à la parcelle
  - Entretien des vannes, digues et chenaux indispensable pour la gestion de la fertilité
  - Eau de mer en saison sèche
  - Repiquage de jeunes plants
- Action coordonnée IRAG, FOP-BG et ADAM pour la promotion des pratiques en 2013 et 2014:
  - 24 casiers expérimentaux et 27 casiers témoins
  - Bonnes pratiques → Augmentation de 60% des rendements (3,2 au lieu de 2,0t/ha)
  - Diminution salinité et acidité
  - Formation de 25 personnes



iram

28

### III - Evaluation selon les critères CAD/OCDE

#### Pertinence

- Choix des axes pertinent par rapport à problèmes des producteurs et bien identifiés par PDRI-GM: fertilité des sols, baisse des rendements, besoins de main d'œuvre, etc

#### Cohérence

- Objectifs ambitieux au regard de la durée initiale du projet et des faibles capacités d'intervention de PIRAG
- Globalement méthodologie fiable, mais il aurait été souhaitable de pouvoir conduire d'avantage de répétitions (plus de campagnes) et d'augmenter le lien avec les OP
- Cohérent de prévoir une assistance technique CIRAD et AfricaRice

#### Efficacité

- La plus part des objectifs des axes atteints
- Des bonnes pratiques identifiées et testées
- Certains objectifs non-atteints: observatoire de la fertilité, fiches techniques non publiées,

#### Efficience

- Bon à très bon taux de décaissement
- 30% du budget pour assistance technique internationale : c'est beaucoup mais c'était indispensable
- Beaucoup de données collectées insuffisamment exploitées

#### Durabilité

- Au passage de la mission le laboratoire à Koba n'est déjà plus fonctionnel.
- En l'absence de moyens pas de poursuite des activités de R&D engagées: hypothèse « IRAG structure pérenne » n'est pas suffisante

29

### IV- Perspectives

- La mangrove est un écosystème très complexe et fragile → R&D encore et toujours indispensable sur certaines problématiques majeures:
  - Poursuite de R&D déjà engagée: gestion de la fertilité des sols, potentiel des variétés (y compris demande aval), économie de la production, mécanisation,
  - Nouvelles thématiques R&D possibles: impacts du changement climatique, hiatus riz bio / pratiques observées / IGP, rizi-pisciculture,
- Répétition de certains tests conduits pendant le projet Riz-BG pour confirmer / affiner les résultats
- Meilleure articulation R&D avec les producteurs (FOP-BG)
- Suivi environnemental à intensifier (observatoire de la fertilité, etc)




30



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

**Atelier de Restitution – *Eléments de réflexion* concernant activités en appui à l'aval de la filière (sous composante appui à l'émergence d'une interprofession)**

**Conakry, les 12 et 13 Juillet 2016- IRAM-BRL ingénierie**






Photos : F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)




1

## Plan de la présentation

I. Rappel des objectifs, axes de travail, montage, démarche de la sous-composante aval

II. Bilan des principales activités et des principaux résultats

III. Perspectives: enjeux et pistes pour la suite




2

## I - Objectifs, axes de travail, montage, démarche

- **Objectif:** Appuis aux organisations professionnelles et à l'émergence d'une interprofession rizicole en Basse-Guinée
- **Axes de travail:**
  1. Renforcement des groupements / unions existants et émergents (structuration)
  2. Concertation entre les acteurs amonts et aval
  3. Cadre institutionnel interprofessionnel
- **Montage institutionnel:** MOD DNGR/ AR BSD - MO MGE et SIPAG - AT du GRET
- **Démarches:**
  - Formations, appui-conseil, intermédiation, expertise, équipements
  - Travail avec producteurs, étuveuses, décortiqueurs, commerçants, etc



iram

3

## II - Bilan des activités (cf. présentation MGE)

- **Appui conseil / structuration:**
  - Appuis à plus de 3.000 acteurs concernés regroupés en groupements (79?) et unions (7?), qui sont décortiqueurs, étuveuses, (producteurs). Enregistrés, documents administratifs, comptables et juridiques.
  - Appui création d'une Fédération des riziers.
  - Plusieurs ateliers multi-acteurs organisés sur le riz BM (les bonnes pratiques) et création d'un réseau
  - Création d'un réseau interprofessionnel pour la marque collective
- **Formations sur de nombreuses thématiques:** esprit d'autopromotion, gestion, techniques d'étuvage, technique de réparation des décortiqueuses, capacités managériales des leaders, gestion de crédit, gestion de la qualité
- **Équipements de centres de transformation:** 40 fûts améliorés, 6 décortiqueuses, autres petits équipements (brouettes, couseuses, etc).
- **Intermédiation:** Union d'étuveuses – sociétés de production de riz, centres de transformation – commerçants, appui initiative dépôt-vente de la FOP-BG, acteurs avals-CRG
- **Expertise auprès du BSD et des acteurs:** Sur approche méthodologique interprofession, sur qualité liée à l'origine, sur analyse filière / analyse du marché / analyse des prix



iram

4

## II - Bilan des principaux résultats

- **Structuration professionnelle et interprofessionnelle:**
  - Nombreux groupements et unions renforcés / créés, autonomisation croissante
  - Une fédération des riziers créée
  - Meilleure compréhension de la filière et du marché par les acteurs → facilite les relations interprofessionnelles (accord symbolique) → Un réseau interprofessionnel créé. Mais relations pas toujours simple FOP-BG acteurs avals
- **Développement filière :**
  - Accroissement des capacités d'autofinancement des acteurs avals / accroissement de l'activité des étuveuses (rentabilité peu documentée)
  - Amélioration des compétences techniques et managériales des acteurs avals → amélioration de la qualité de l'étuvage et du décorticage
  - Plusieurs opérations commerciales conduites et intéressantes
  - Marque collective mise en place. Début de réflexion sur IGP



iram

5

## III - Perspectives: Quelques enjeux ou difficultés à lever

- **Cadre institutionnel:**
  - Globalement peu d'informations actualisées sur la filières: disparition Oriza, difficultés SIPAG et statistiques agricoles
  - Politiques commerciales, fiscales et agricoles pas toujours cohérentes entre elles
- **Développement de la filière:**
  - Riz de mangrove = 5,77% du riz produit et 3,75% du riz consommé → statut de produit de niche Vs Forte croissance des importations de riz étuvé (compétitivité prix et non prix du riz importé, phénomène non documenté)
  - Stratégie des producteurs: commercialisation d'excédents : comment inciter à produire plus pour le marché? Riziculture vs autres activités? → Accroître la productivité du travail (conseil, mécanisation), accroître la rémunération par le prix (marque collective, signe de qualité?), prise en compte des autres filières complémentaires (sel, huile de palme, bois énergie, pêche)
  - Financement des acteurs avals (équipement et FDR) + appui-conseil
- **Structuration de la filière:**
  - FOP-BG Vs acteurs avals: qui capte la marge? Accord interprofessionnel symbolique. → Augmentation des volumes pour que tout le monde s'y retrouve



iram

6

### III - Perspectives: pistes pour la suite

- **Actions à poursuivre:**

- Structuration professionnelle et interprofessionnelle (NB: cf. restructuration en cours de la FOP-BG)
- Formation des acteurs
- Médiation commerciale / appui en infrastructures
- Marque collective ou signe qualité (mais pas forcément IGP)

- **Inflexions nécessaires:**

- Systèmes d'information durable (porté par qui?)
- Renforcer la cohérence entre les politiques agricole, commerciale et fiscale
- Filière riz de mangrove et autres filières complémentaires
- Renforcer la logique économique des organisations de producteurs



iram

7

### Capitalisation sur le financement

- Un **impact** « important et significatif » des différents projets « filière » (PNASA, PASAL, Dynafiv) sur le développement de nouveaux produits avec les institutions de microfinance:
  - Crédit commercial, Associations de caution mutuelle et crédit moyen terme avec le CRG-SA
  - Warrantage avec CRG et CAIDEL
- De nouveaux **partenaires** : CRG-SA, ASF, CAIDEL, Yété Mali
- Des **besoins variés** recensés :
  - Crédit campagne (riziculture, saliculture, fonds de roulement)
  - Crédit commercial et crédit stockage (warrantage)
  - Crédit équipement (motoculteurs, transport, post-récolte)
- Deux limites : les **ressources** et les **taux d'intérêt**
- Des **mécanismes adaptés** à promouvoir associant :
  - Bonification des taux
  - Lignes de crédit à taux concessionnel
  - Fonds de garantie
  - Subventionnement



iram

8

REPUBLICQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE



**Etude d'évaluation et de capitalisation des programmes d'appuis à la filière riz de mangrove et étude de faisabilité d'un nouveau programme riz Basse Guinée**

*Atelier d'évaluation et de pré faisabilité*

*Orientations pour l'étude de faisabilité*

12 & 13 juillet 2016 - IRAM-BRL ingénierie



Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)



1

## Plan de la présentation

- 1 – Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?**
- 2 – Les enjeux, les options ?
- 3 – Quelle logique d'intervention ?
- 4 – Activités : propositions des acteurs
- 5 – Interrogations pour l'étude de faisabilité



2

## Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?

- Faut-il une nouvelle intervention ? En quoi est-ce une priorité pour l'argent des citoyens guinéens et français (C2D) ?
  - ➔ **Notre hypothèse, plutôt oui, mais : « PADRIM » ou « PADDUM »**  
**Projet d'Appui à la Durabilité de la Riziculture de Mangrove (logique filière) ou Projet d'Appui au Développement DURable des zones de Mangrove (logique filières et territoire)**
- Pourquoi ?
  - Place du riz dans l'économie guinéenne, l'alimentation des guinéens, l'emploi rural et les revenus agricoles (et donc : croissance, emploi, sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté)
  - Enjeu face à la « *malédiction des ressources naturelles* » qui pourrait affaiblir le modèle de développement (et la stabilité) de la Guinée
  - Soutenir l'investissement public et privé en renforçant l'attractivité de la filière riz, à commencer pour les producteurs et autres acteurs de la production nationale



iram

3

## Plan de la présentation

- 1 – Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?
- 2 – Les enjeux, les options ?**
- 3 – Quelle logique d'intervention ?
- 4 – Activités : propositions des acteurs
- 5 – Interrogations pour l'étude de faisabilité



iram

4

## Les enjeux

- Sortir du mythe de la mangrove grenier à riz (réserve foncière à aménager) et appréhender la problématique dans son ensemble, c'est-à-dire **en intégrant les aménagements dans une approche stratégique de la filière riz**
- Embrasser la **fragilité de l'écosystème de mangrove**, sa vulnérabilité au changement climatique, les menaces que font peser la croissance démographique et l'urbanisation rapide (Conakry) ; c'est-à-dire en se basant sur une approche « résiliente » et plus globale du développement agricole au-delà de la culture de riz (bois-énergie ; saliculture ; pêche/pisciculture)
- Poursuivre la sortie du « divorce » passé de l'aménagement (EC versus GEP) et renforcer une **approche globale** basée sur la concertation avec les producteurs, la prise en compte du développement local et de l'environnement ; continue de la conception à l'entretien des périmètres ; cohérente de la plaine à la parcelle
- **Aménager pour « stabiliser » la riziculture**, oui mais pas à n'importe quel prix pour les agriculteurs et les autres acteurs ! Seulement si durabilité renforcée en accompagnant le « cercle vertueux » avec des aménagements réussis ; l'appui l'organisation pour la gestion et l'entretien des périmètres ; en développant un conseil adapté pour la productivité ; en cofinçant l'entretien et en soutenant la mise en marché pour assurer l'attractivité



iram

5

## Les options

En termes de **modèles productifs** (si on écarte l'option « fermes d'état ») :

- 1. Déléguer des aménagements à des **entrepreneurs privés** ? (mais foncier rural, conflits sociaux, rentabilité économique et environnementale)
- 2. Accompagner **l'investissement paysan** (type GEP) ? Oui, mais dans des conditions spécifiques
- 3. **Consolider investissements publics et privés** dans une approche globale, à partir de l'expérience des acteurs, et renforcer le dispositif d'accompagnement public et professionnel privé



iram

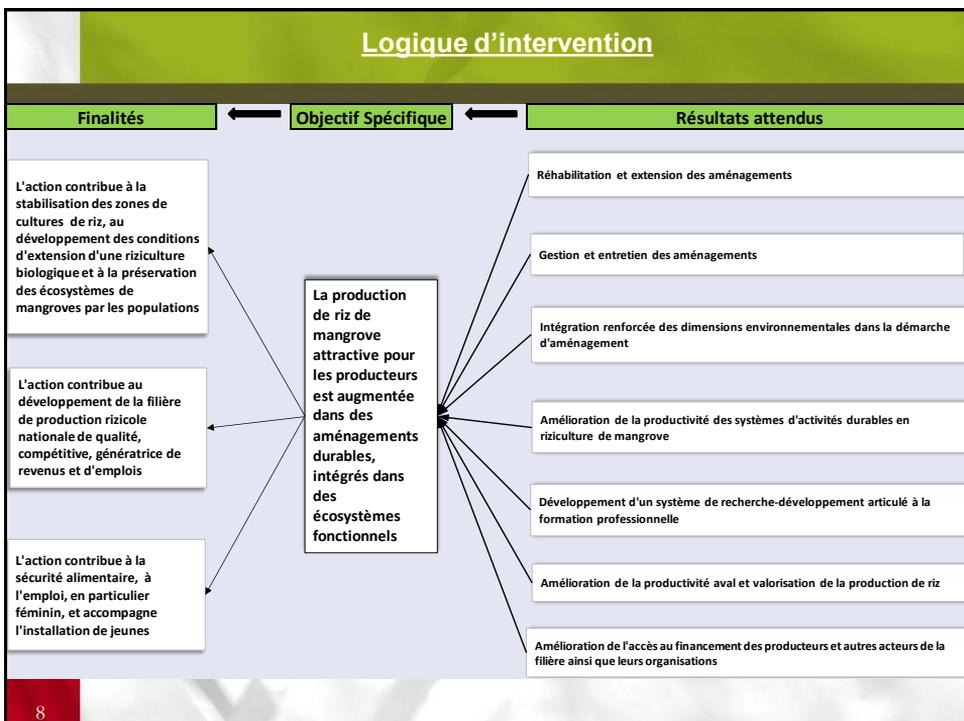
6

## Plan de la présentation

- 1 – Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?
- 2 – Les enjeux, les options ?
- 3 – Quelle logique d'intervention ?**
- 4 – Activités : propositions des acteurs
- 5 – Interrogations pour l'étude de faisabilité




7



### Quelles activités pour quels résultats ?

- De nombreuses propositions des acteurs  
(CC du 2 juin 2016)
- De nombreuses interrogations également
- ➔ Des « TdR » pour l'étude de faisabilité de septembre à la fois pour les acteurs et l'équipe de consultants

### Plan de la présentation

- 1 – Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?
- 2 – Les enjeux, les options ?
- 3 – Quelle logique d'intervention ?
- 4 – Activités : propositions des acteurs**
- 5 – Interrogations pour l'étude de faisabilité

### Aménagements

- Méthodologie : Faire des agriculteurs des acteurs et pas seulement des bénéficiaires (ONRG) ; reprise de l'APS et APD (FOPBG)
- Restaurer et réaménager les périmètres EC non terminés, non fonctionnels ou endommagés (DNGR ; FOPBG ; ADAM)
- Pérenniser et réhabiliter les rizières traditionnelles (ADAM)
- Améliorer la conception des ouvrages et endiguements pour étendre les surfaces aménagées en EC (DNGR), notamment au Sud (FOPBG)
- Introduire la GEP dans les nouveaux périmètres EC (ADAM ; ONRG)
- Améliorer l'accès aux sites de productions et des conditions de transport des récoltes (FOPBG)



iram

11

### Gestion, Entretien, Maintenance

- Consolider l'architecture institutionnelle et les dispositifs en construction (accords de partage, SIG, fonds d'entretien) (DNGR)
- Organiser les échanges inter-paysans sur les dispositifs d'entretien-maintenance ; renforcer les capacités des usagers sur les techniques d'entretien et de maintenance (FOPBG)
- Appuyer la formation continue des producteurs sur l'admission de l'eau de mer (FOPBG)
- Accompagner les AUP à la mobilisation des cotisations d'entretiens (FOPBG)
- Inscrire les aménagements dans les PDL des collectivités (ONRG)



iram

12

### Fertilité & Environnement

- Reboisement mangroves en lien avec réhabilitation rizières traditionnelles (ADAM)
- Renforcer les capacités des lecteurs pluviométriques et en lecture des marées (FOPBG)
- Poursuivre la R&D sur le maintien et la restauration de la fertilité (IRAG) ; quid du suivi d'impact sur la composante eau (ONRG)
- Relancer télédétection et transects dans le suivi environnemental (ONRG)
- En lien avec la maîtrise des risques environnementaux en zone de mangrove :
  - Appuyer la diversification des activités et revenus pour réduire la pression sur les bassins versants (DNGR) ; intégrer la logique de la pluriactivité des agriculteurs (ONRG)
  - Renforcer les capacités des saliculteurs en techniques solaires, équipements et commercialisation (FOPBG)
  - Initier les riziculteurs au petit élevage des poissons, aménagement des petits étangs piscicoles (FOPBG)



iram

13

### R&D et productivité durable

- Fournir de l'appui-conseil dans les périmètres fonctionnels, conseil technique, conseil de gestion (FOPBG)
- Diffuser les bonnes pratiques rizicoles (réseau bora Malé) et appuyer la formation des paysans relais (FOPBG)
- Renforcer les capacités des paysans relais sur les protocoles des carrés de rendements (FOPBG)
- Recherche variétale et production de semences (IRAG) ; constituer des groupements de producteurs de semences communautaires (FOPBG)
- Adaptation et pré-diffusion du motoculteur (IRAG) et faciliter l'accès aux équipements agricoles et post-récolte (FOPBG)
- Appuyer l'accès des producteurs au crédit (FOPBG)
- Promouvoir l'installation de jeunes agriculteurs (DNGR) ; formation et installation des jeunes sortants des ENAE et des jeunes déscolarisés (FOPBG)



iram

14

### Commercialisation et aval de la filière

- Développer l'infrastructure de stockage ; renforcer le système de dépôt vente et de warrantage et appuyer son extension (FOPBG)
- Poursuivre la structuration des noyaux d'unions émergentes du Nord et du Sud et identifier de nouveaux acteurs aval (MGE)
- Renforcer les capacités managériales (élus) (MGE)
- Equiper les deux centres (Koba & Tounfily, forage et clôture) et construire deux centres supplémentaires (Douprou et Kamsar) (MGE)
- Aires de séchage pour les étuveuses éloignées des centres (MGE)
- Poursuivre le dispositif de renouvellement des décortiqueuses (MGE)
- Promouvoir la charte nationale de qualité (rencontres locales) ; appui FEDERIZ (MGE) ; marque collective « fanyi Bora maalé » (FOPBG ; MGE) ; interprofession et concertations régionales (MGE)
- Appuyer la commercialisation d'autres produits agricoles (huile rouge, sel solaire) (FOPBG)



iram

15

### Montage institutionnel

- Consolider l'architecture institutionnelle (DNGR)
- Formation (FOPBG ; IRAG ; MGE)
- Partenariats scientifiques (IRAG)



iram

16

## Plan de la présentation

- 1 – Faut-il une nouvelle intervention, pourquoi ?
- 2 – Les enjeux, les options ?
- 3 – Quelle logique d'intervention ?
- 4 – Activités : propositions des acteurs
- 5 – Interrogations pour l'étude de faisabilité**



iram

17

## Aménagements

- Comment **repréciser la méthodologie « d'aménagement global »** en prenant en compte:
  - L'aménagement de la plaine à la parcelle (digues ; chenaux et ouvertures ; casiérage ; chemins d'exploitations) et son articulation au PDL
  - La concertation avec les exploitants de la conception à l'entretien
  - Les études techniques et les diligences socio-environnementales
  - Le suivi et le contrôle des travaux et des entreprises
- **Quelles priorités dans le choix des zones** ; quels critères de choix (mobilisation des producteurs ; articulation au plan d'aménagement actualisé et à la gestion intégrée des zones de mangrove ; paramètres de la rentabilité économique à actualiser) ?
  - 1. Au niveau des aménagements collectifs de la Basse Guinée Nord, réhabilitation des digues et ouvrages inachevés et endommagés (événements climatiques de 2015)
  - 2. Extension de la GEP « améliorée » en BGS
  - 3. Extension de l'approche globale en BGS
- Implication du **changement climatique** sur la hauteur des digues ; capacité à réviser les données bathymétriques ?
- **Ouvrages, vannes ou tuyaux**, comment sortir du « tâtonnement » et valider les innovations (clapet/batardeau ; bois/fer/acier inox/polyester ; poids ; fixation ; coûts ; etc.) et mettre en œuvre des solutions concertées avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, aménagistes et agronomes) et durables ?
- Approvisionnement et stockage **ciment CHF**
- **Fourniture des tuyaux** : modalités et circuit d'approvisionnement



iram

18

### Gestion, entretien, maintenance des périmètres

- Repréciser les **accords de partage** et le rôle entre les acteurs, des exploitants aux pouvoirs publics et collectivités locales
- **Statut et articulation des AUP** avec les groupements et les Unions
- Quelle **réorganisation du dispositif ACE** et de l'accompagnement aux exploitants des périmètres ?
- Cadre institutionnel (politique d'aménagement) ; quelles ressources (redevances ; cofinancement ; lien avec mesures de protection tarifaire) ; gouvernance (échelle ; modalités de gestion) et acteurs (producteurs ; pouvoirs publics ; collectivités locales) d'un **fonds d'entretien**



iram

19

### Fertilité et environnement

- En complément de **l'intégration de la dimension environnementale** dans la stratégie (PAPR) et les études pour les aménagements, comment, afin de mieux maîtriser les risques environnementaux :
  - Promouvoir la **saliculture** solaire ?
  - Promouvoir des actions **d'éducation à l'environnement** (mise en défens, gestion des déchets domestiques) ?
  - **Régénérer la forêt de mangrove** : reboisement, mise en défens ?
- Quel **suivi environnemental** pertinent pour le pilotage du projet (télédétection avant-après projet sur des périmètres précis) ?
- Quelle **articulation avec la gestion intégrée** des zones de mangrove ?
- Comment assurer un **suivi sur la fertilité à long terme** (eau et sols) ?



iram

20

## R&D et productivité durable

*Hiatus entre le référentiel « biologique », les pratiques observées et les perspectives de valorisation (type IGP) ?*

- **Recherche variétale** intégrant l'aval et relance d'un dispositif semencier articulant IRAG, CCSK et organisations professionnelles (stockage ; dépôt-vente) ?
- Poursuite de la R&D sur la **mécanisation** en partenariat avec les fournisseurs de matériels
- Appuyer le **conseil économique aux OP** membres et étendre l'expérimentation du « **conseil à l'exploitation familiale** »
- Articuler essais et suivi agronomique avec l'**ENAE-Koba et la formation de jeunes** ?
- Innover dans la **rizi-pisciculture**



iram

21

## Commercialisation, aval de la filière et financement

*Les questions de tarification (TEC-CEDEAO), en vigueur depuis le 1er janvier 2015, et de protection de la production nationale ne sont pas posées, quelle viabilité économique face à l'essor des importations de riz étuvé de qualité ?*

- Quelles priorités dans l'**accompagnement des acteurs aval** et la promotion de la **marque collective** ?
- Promouvoir des **opérations de vente groupée** via étuveuses et rizeries pour de nouveaux marchés (entreprises, autres) ?
- Quelle **R&D sur les équipements** aval en partenariat avec MGE et fournisseurs
- **Financement, un volet transversal et des partenariats à relancer** :
  - Ressources et dispositifs pour **bonifier** l'accès au financement des agriculteurs (crédit campagne) ?
  - Poursuivre l'expérimentation dans le **warrantage** ?
  - Soutenir l'innovation (crédit-bail ?) et les partenariats financiers (avec IFR et fournisseurs) pour l'investissement des acteurs économiques (producteurs et acteurs des filières) au niveau des **équipements** (motoculteurs ; transporteurs ; étuveuses ; batteuses et décortiqueuses)



iram

22

## Montage institutionnel et rôle des acteurs (1/2)

« On est contre personne mais souvent on a peur de parler »

- Un montage multi-acteurs gage de durabilité ?
- Des incertitudes sur les **capacités** d'acteurs engagés dans les précédents projets (BSD; IRAG ; FOPBG ; Berca)
- Du côté des OP, des interrogations sur la **dichotomie institutionnelle/productif** héritage du passé et sur la capacité à **faire émerger un modèle économique** crédible en matière d'appui à la filière riz de mangrove et à la saliculture
- Le **code des marchés publics** et la **situation des entreprises** : des contraintes résolues ?
- Quels **nouveaux acteurs** intégrer : ENAE-Koba, FEDERIZ, institutions financières, fournisseurs équipement, acteurs saliculture, pisciculture, Environnement, etc. ?
- Veiller à éviter les **conflits d'intérêt** (conception, contractualisation et contrôle des travaux ; positionnement AT) et **ajuster les mandats aux capacités** des acteurs (cf. CCSK)
- Prolonger le **pilotage opérationnel** (CC) ; revoir le **pilotage stratégique** (comité de pilotage pluri-ministériel ?)



iram

23

## Montage institutionnel et rôle des acteurs (2/2)

- **Revoir le montage contractuel et financier** pour améliorer l'efficacité (sortir du dispositif de récession ; du paiement au forfait ; du conflit d'intérêt entre contrôle et paiement) ; harmoniser les dispositifs de gestion
- Un **suivi-évaluation à articuler** (résultats et processus) pour renforcer le pilotage du projet et accompagner les diligences environnementales (articulation Agriculture & Environnement) ?
- Etendre les actions de **suivi-évaluation à la filière** : suivi des prix du riz (avec qualité différenciée), des marchés, des importations et réexportations (SIPAG, OSIRIZ ?)
- Comment assurer un **partage effectif de l'information** au niveau de l'ensemble des acteurs ?
- Le/les **SIG** : enjeu, positionnement (DNGR+Berca+IRAG+ONRG), accessibilité ?
- Quel **cadre de référence pour les politiques agricoles** (agropoles ?) ; **complémentarités** avec PNAFAA-FIDA, la **décentralisation** (PACV), le **plan de développement intégré des zones de mangrove** ; les **mécanismes de soutien aux OP** (ressources publiques, ONG tq Guinée 44; Trias-CTB), Fonds Vert pour le climat (érosion côtière), la commercialisation (achats institutionnels (y.c. Fao et PAM),
- Leçons apprises du FER/AIER en matière de **dispositif d'entretien** ? Harmonisation du dispositif : origine des ressources entre PTF, taxation filière riz (de qualité), budget de l'Etat
- **Durée** : 2017-2021 ?
- Quelles **conditions spéciales** nécessaires en lien avec l'analyse des risques sans alourdir le démarrage du projet ?



iram

24

Synthèse

- Aménagement
- Gestion, entretien, maintenance des périmètres
- Fertilité et environnement
- R&D et productivité durable
- Commercialisation, aval de la filière
- Financement
- Montage institutionnel

25



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



**Merci pour votre attention et vos commentaires**

*François Doligez & Younoussa Baldé, coordinateurs de l'étude*

[f.doligez@iram-fr.org](mailto:f.doligez@iram-fr.org) - [younoussabalde@yahoo.fr](mailto:younoussabalde@yahoo.fr)






Photos : G. Lejonic, F. Doligez et Proposition Technique (© Retif & Universel)

26

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

---

Liste des Participants à l'Atelier de Restitution de l'étude d'évaluation et de Capitalisation du Projet Riz BG

Salle de Conférence du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture  
Conakry, les 12 et 13 juillet 2016

N°	Nom et Prénom	Structure	Tél	E mail
1	SOW Alpha Oumar	P RIZ BG/DNGR	622 98 78 82	<a href="mailto:sowaoumar52@gmail.com">sowaoumar52@gmail.com</a>
2	RIGOURD Christophe	Consultant-IRAM		
3	SOW Mamadou	Modérateur	621 03 77 32	<a href="mailto:km_sow@yahoo.fr">km_sow@yahoo.fr</a>
4	BALDE Younoussa	Consutant IRAM	622 49 05 69	<a href="mailto:younoussabalde@yahoo.fr">younoussabalde@yahoo.fr</a>
5	FADIGA Sankoumba	AUP Kondéyiré	621 34 92 35	
6	SYLLA Karamoko	COOSTO	664 67 73 19	
7	BANGOURA Cheick Aboubacar	ACE/FOP_BG	628 12 29 85	<a href="mailto:mimkass55@yahoo.fr">mimkass55@yahoo.fr</a>
8	SOUMAH Aboubacar	Union Dabon Néné	628 88 06 64	
9	N'DIAYE Moaline Sékou	AUP	621 92 56 57	
10	CAMARA Mamadouba	Union Koba	666 67 50 28	
11	BEREYTE Sékou	CA Guinée 44	628 43 15 66	
12	Marie-Cécile Bœuf	CA Guinée 44	621 45 03 66	<a href="mailto:mc-boeuf@cooperationatlantique.org">mc-boeuf@cooperationatlantique.org</a>
13	Pr DIALLO BANO Nadhel	DG ONRG	622 26 68 40	
14	DIA Alseyni	ONRG	622 63 72 70	<a href="mailto:alseynydia55@gmail.com">alseynydia55@gmail.com</a>
15	CAMARAYaya	DNGR	621 39 83 85	<a href="mailto:yavacamara48@yahoo.fr">yavacamara48@yahoo.fr</a>
16	SOW Mamadou	P RIZ BG/DNGR	666 69 28 81	
17	Dr CISSE N'Famara	IRAG	664 30 14 37	<a href="mailto:cissenfamara@gmail.com">cissenfamara@gmail.com</a>
18	CONDE Mamady Wamba	BERCA-Baara	664 50 72 70	<a href="mailto:mamadi@yahoo.fr">mamadi@yahoo.fr</a>
19	BALDE Saikou Yaya	DNGR	622 26 22 93	<a href="mailto:bsikouyaya@yahoo.fr">bsikouyaya@yahoo.fr</a>
20	KOIVOGUI Ibrahima	PDRP - GF	623 11 98 00	<a href="mailto:fkoivogui@gmail.com">fkoivogui@gmail.com</a>
21	CAMARA Mamadama	Réseau Bora Malé	664 65 80 83	
22	BARRY Mamadou Aliou	Fédération des riziers	622 31 96 70	
23	DIABY Nafissatou	Fédération des riziers	622 41 52 51	
24	SYLLA Mabinty Kanyu	Fédération des riziers	628 09 87 26	
25	CAMARA Kerfalla	MGE	622 60 74 15	<a href="mailto:kerfalla.camara.mge@gmail.com">kerfalla.camara.mge@gmail.com</a>
26	CAMARA N'Fally	MGE	622 00 40 29	<a href="mailto:camaranfaly@gmail.com">camaranfaly@gmail.com</a>
27	KEITA Mory	MGE	622 00 40 24	<a href="mailto:kmory24@gmail.com">kmory24@gmail.com</a>
28	DIAKITE Mamoudou	ANPROCA	628 81 57 81	
29	BARRY Kadiatou Ditin	BSD	666 22 12 49	<a href="mailto:kditin@yahoo.fr">kditin@yahoo.fr</a>
30	BARRY Mamadou Billo	IRAG	620 46 30 01	<a href="mailto:billobarry@hotmail.com">billobarry@hotmail.com</a>
31	KEITA Ansoumane	DFP	664 40 17 59	<a href="mailto:keita.ansoumane@97gmail.com">keita.ansoumane@97gmail.com</a>
32	SYLLA Ibrahima	BTGR Boké	622 03 11 67	<a href="mailto:isjag55@yahoo.fr">isjag55@yahoo.fr</a>
33	SYLLA Soriba	Consultant	621 43 76 30	<a href="mailto:soribasylla@gmail.com">soribasylla@gmail.com</a>
34	CAMARA Sékouba	DN Environnement	628 68 52 12	<a href="mailto:sekoubacamara18@yahoo.fr">sekoubacamara18@yahoo.fr</a>
35	CAMARA Yasso	ADAM	664 18 52 63	<a href="mailto:adam_mangrove@yahoo.fr">adam_mangrove@yahoo.fr</a>
36	COUMBASSA Mohamed Lamine	MPCI	657 13 21 66	
37	BANGOURA Soriba Facinet	Peche et Aquaculture	655 94 49 15	<a href="mailto:soribafacinet@yahoo.fr">soribafacinet@yahoo.fr</a>
38	SYLLA Momo	ADAM	621 70 25 31	<a href="mailto:symomo09@yahoo.fr">symomo09@yahoo.fr</a>
39	SOIVOGUI Jean Köhö	ADAM	662 90 70 37	<a href="mailto:jean.sovogui@gmail.com">jean.sovogui@gmail.com</a>
40	Dr CAMARA Selly	Consultant	622 34 91 56	<a href="mailto:camaraselly@yahoo.fr">camaraselly@yahoo.fr</a>
41	TOURE Mandjou	DNGR	628 04 08 34	<a href="mailto:zeremandjou@yahoo.fr">zeremandjou@yahoo.fr</a>
42	VERLINDEN ERIC	Consultant		<a href="mailto:eric.verlinden@brl.fr">eric.verlinden@brl.fr</a>
43	DOLIGEZ François	Chef de Mission		<a href="mailto:f.doligez@iram-fr.org">f.doligez@iram-fr.org</a>
44	LECOINTRE CAMILLE	AFD	621 05 77 67	<a href="mailto:lecointrec@afd.fr">lecointrec@afd.fr</a>
45	ROMAIN VIDAL	Consultant		<a href="mailto:romain.vidal@brl.org">romain.vidal@brl.org</a>
46	CONTE Mamadou	FOP BG	628 02 24 58	<a href="mailto:contemamadou@yahoo.fr">contemamadou@yahoo.fr</a>
47	CAMARA Karamoko	FOP BG	621 18 02 39	
48	CAMARA Foulématou	Présidente FOP BG	628 02 18 18	<a href="mailto:fopbgui@yahoo.fr">fopbgui@yahoo.fr</a>
49	SYLLA Aboubacar Pastoria	FOP BG	628 02 25 08	<a href="mailto:aboubacarpastoriasylla@yahoo.fr">aboubacarpastoriasylla@yahoo.fr</a>
50	SAMOURA Aly	BTGR - Kindia	624 10 30 56	
51	CAMARA Soriba	DNGR	664 39 55 10	<a href="mailto:soribacabs@gmail.com">soribacabs@gmail.com</a>
52	CAMARA Fodé	DRA Boké	620 13 71 93	<a href="mailto:fode2013camara@gmail.com">fode2013camara@gmail.com</a>
53	KABA Mohamed Lamine Sadja	BERCA-Baara	622 94 14 18	<a href="mailto:kabasadjji@gmail.com">kabasadjji@gmail.com</a>
54	BAMBA Djiba Legoro	BSD	622 68 60 00	<a href="mailto:djibalegorobamba@yahoo.fr">djibalegorobamba@yahoo.fr</a>
55	KEITA Moussa	DRA Boké	621 92 29 16	<a href="mailto:moussakei54@yahoo.fr">moussakei54@yahoo.fr</a>
56	FOFANA Kabinet	FOP BG	655 72 83 17	<a href="mailto:kabinet.fofana55@yahoo.fr">kabinet.fofana55@yahoo.fr</a>
57	DIALLO Hadja Fatoumata Fily	Inspectrice Générale	622 29 50 60	<a href="mailto:filyfatoudiallo@yahoo.fr">filyfatoudiallo@yahoo.fr</a>
58	JORIS Colman	AT - DN Pêche	621 21 64 69	<a href="mailto:colman.joris@yahoo.fr">colman.joris@yahoo.fr</a>
59	KODILAVOGUI ElHadj Koly	BSD - Agriculture	662 39 29 21	<a href="mailto:koligui@yahoo.fr">koligui@yahoo.fr</a>